



SEA-DOO®



2011

GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprenant
Informations de sécurité,
renseignements sur le véhicule
et l'entretien

RXP^{MC} -X^{MC} /GTS PRO

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il contient d'importantes consignes de sécurité.

Âge minimum requis: 16 ans.

Conserver ce Guide du conducteur dans la motomarine.

2 1 9 0 0 0 7 5 3

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, du *DVD DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

AVERTISSEMENT

Le rendement de cette embarcation peut être supérieur à celui de toute autre embarcation utilisée antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouvelle embarcation.



Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Knight's Spray-Nine[†] est une marque de commerce de Korkay System Ltd. GTX[†] est une marque de commerce de Castrol Ltd. utilisée sous licence.

Voici une liste non exhaustive de marques de commerce qui sont la propriété de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses filiales:

XPS ^{MC}	O.P.A.S. ^{MC}	Sea-Doo [®]
T.O.P.S. ^{MC}	Rotax [®]	Sea-Doo LK ^{MC}
D.E.S.S. ^{MC}	RXP ^{MC}	4-TEC ^{MC}
VT ^{MC}		

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté une toute nouvelle motomarine Sea-Doo®. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre embarcation et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre embarcation, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre embarcation vous satisfaisait pleinement.

S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre motomarine:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE.*

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine, et de visionner attentivement le *DVD DE SÉCURITÉ*.

Veillez tenir compte des avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

BRP recommande expressément à tous les conducteurs de s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région.


Dans certaines régions, on doit posséder une carte de qualification pour utiliser une embarcation de plaisance.


Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

 **AVIS** Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec l'embarcation, son fonctionnement, son entretien et son utilisation sécuritaire.

Conservez ce Guide du conducteur dans la motomarine afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site:

www.operatorsguide.brp.com.

L'information présentée dans ce document est correcte au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans la motomarine au moment de la vente, et ils doivent être conservés en tout temps dans un sac étanche à bord de la motomarine.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
S'instruire avant de partir	1
Information concernant la sécurité	1
À propos de ce guide du conducteur	1

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	8
Empoisonnement au monoxyde de carbone	8
Incendies et autres dangers associés à l'essence	8
Brûlures sur les composants chauds	9
Accessoires et modifications	9

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ	10
Fonctionnement: rappel	10
Sports nautiques (remorquage avec la motomarine).....	14
Hypothermie	16
Cours de sécurité nautique.....	16

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ	17
Équipement de sécurité obligatoire	17
Équipement supplémentaire recommandé.....	20

RÈGLES DE NAVIGATION	21
Règlements de circulation.....	21

RAVITAILLEMENT	23
Carburant recommandé	23
Ravitaillement	23

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE	25
--	-----------

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE	27
---	-----------

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	32
Avant de mettre la motomarine à l'eau	32
Coque	33
Admission d'eau de la turbine.....	33
Bouchons de vidange	33
Batterie	33
Réservoir d'essence	34
Compartiment moteur.....	34
Huile à moteur	34
Liquide de refroidissement.....	34
Direction et dérives latérale (O.P.A.S.).....	34
Mécanisme d'accélérateur.....	35
Système de levier sélecteur.....	35
Correcteur d'assiette (VTS).....	35
Couvercles des compartiments de rangement et siège	35
Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur.....	35
Interrupteur coupe-circuit du moteur.....	35

RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES/INSTRUMENTS/ÉQUIPEMENTS	38
1) Interrupteur coupe-circuit du moteur	40
2) Guidon	41
3) Manette d'accélérateur	42
4) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	42
5) Correcteur d'assiette (VTS)	43
6) Levier sélecteur	45
7) Indicateur multifonctionnel	45
8) Boîte à gants	47
9) Compartiment de rangement avant	48
10) Loquet de siège	50
11) Poignées de maintien du passager	51
12) Œillets avant et arrière (proue/poupe)	51
13) Taquets d'amarre	52
14) Bouchons de vidange de la cale	52
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	54
Fonctionnement pendant la période de rodage	54
Embarquement	54
Comment démarrer le moteur	57
Comment arrêter le moteur	58
Comment tourner avec la motomarine	58
Comment passer au point mort et en marche arrière	60
Comment utiliser le correcteur d'assiette	61
Recommandations générales	62
OPÉRATIONS SPÉCIALES	64
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice	64
Chavirement de la motomarine	65
Motomarine submergée	65
Moteur noyé d'eau	66
Remorquage de la motomarine sur l'eau	66

INFORMATION SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN	68
VÉRIFICATION INITIALE	72
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	73
Huile à moteur	73
Liquide de refroidissement	75
Bougies	76
Bobines d'allumage	77
Carter de papillon	80
Câble d'accélérateur	80
Plaque de promenade et grille d'admission d'eau	81
Fusibles	81

ENTRETIEN DE LA MOTOMARINE	84
Entretien d'après-utilisation	84
Nettoyage de la motomarine	84
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	86
Remisage	86
Préparation présaisonnière	89

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION	92
Numéro d'identification de la coque	92
Numéro d'identification du moteur	92
INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT	93
Responsabilité du fabricant	93
Responsabilité du concessionnaire	93
Responsabilité du propriétaire	93
Réglementation de la EPA sur les émissions	93
FICHES TECHNIQUES	95

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES	100
SYSTÈME DE CONTRÔLE	104
Voyants et affichage	104
Codes de l'avertisseur sonore	106

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTOMARINES SEA-DOO® 2011	110
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2011	114
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, POUR LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2011	118

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	124
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE	125

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Empoisonnement au monoxyde de carbone

L'échappement de tous les moteurs contient du monoxyde de carbone, un gaz mortel. Le fait de respirer du monoxyde de carbone peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion mentale et, éventuellement, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si vous ne le voyez pas ou s'il n'y a aucune odeur d'échappement. Une concentration fatale peut s'accumuler rapidement, ce qui vous paralyserait rapidement sans que vous puissiez vous défendre. De plus, une concentration fatale de monoxyde de carbone peut subsister pendant des heures, voire des jours, dans un endroit fermé ou mal aéré. Si vous présentez un des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, évacuez l'endroit immédiatement, prenez l'air et demandez de l'aide médicale.

Pour éviter les blessures graves ou mortelles dues à l'empoisonnement au monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.

- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.
- Ne vous tenez jamais derrière la motomarine lorsque le moteur est en marche. Vous pourriez inspirer de la fumée d'échappement. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.

Incendies et autres dangers associés à l'essence

L'essence est inflammable et explosive. Les émanations d'essence peuvent se répandre et s'enflammer s'il y avait une étincelle ou une flamme à quelques mètres du moteur. Suivez les recommandations ci-dessous pour réduire le risque d'incendie et d'explosion:

- N'utilisez qu'un bidon d'essence ROUGE approuvé pour entreposer l'essence.
- Observez scrupuleusement les directives de la section *RAVITAILLEMENT*.
- Ne démarrez jamais la motomarine s'il y a de l'essence ou une odeur d'essence dans le compartiment moteur.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner si le bouchon du réservoir n'est pas bien fixé.
- Ne transportez pas de bidons d'essence dans le compartiment de rangement avant ou ailleurs sur le véhicule.

L'essence est toxique et peut entraîner des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Brûlures sur les composants chauds

Le système d'échappement et le moteur peuvent être chauds lorsqu'ils fonctionnent. Évitez de les toucher lorsqu'ils fonctionnent ainsi qu'immédiatement après qu'ils aient cessé de fonctionner.

Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour connaître la liste des accessoires offerts.

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Fonctionnement: rappel

La performance de votre motomarine peut nettement surpasser celle des autres motomarines que vous avez pu conduire auparavant. Familiarisez-vous donc complètement avec les commandes et la conduite de votre motomarine avant d'entreprendre une première randonnée ou d'y faire monter des passagers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, exercez-vous en conduisant seul dans un endroit approprié, où il y a peu d'embarcations, pour bien connaître la façon dont réagissent les commandes. Familiarisez-vous totalement avec chaque commande avant de naviguer au-delà du régime de ralenti. Ne présumez pas que toutes les motomarines se conduisent de la même façon. Chaque modèle diffère, souvent de façon importante.

N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation. Ne relâchez pas l'accélérateur pour changer de direction et vous écarter d'un objet. L'accélérateur est essentiel pour pouvoir tourner. Lorsque le moteur est éteint, on ne peut diriger la motomarine.

Comme la plupart des autres embarcations, votre motomarine n'a pas de frein. La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, pour apprendre à connaître la distance d'arrêt de votre motomarine dans diverses conditions. N'utilisez pas la marche arrière de l'embarcation pour arrêter.

Exercez-vous à accoster dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, afin d'acquérir les habiletés néces-

saires pour manœuvrer la motomarine lorsqu'elle est entourée par d'autres embarcations à proximité du quai.

Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. La turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Observez les instructions sur les étiquettes de sécurité. Elles sont destinées à vous aider à faire des randonnées sécuritaires et plaisantes.

Conduire avec des passagers ou remorquer un skieur ou un planchiste modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.

Certains modèles de motomarines sont équipés d'œillets de remorquage ou d'un poteau de fixation de câble de ski, de pneumatique ou de planche nautique. N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie de la motomarine pour tirer une paravoile ou toute autre embarcation. Cela pourrait entraîner des blessures ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche. Les manœuvres (comme les virages en «8») qui submergent la carrosserie peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir les sections *OPÉRATIONS SPÉCIALES* et *GARANTIE* de ce guide.

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne faites pas fonctionner la motomarine dans un endroit clos et ne laissez pas s'accumuler le CO à proximité de la motomarine ou dans un endroit clos. Lorsque la motomarine est amarrée ou lors d'une descente en eaux vives, par exemple, attention

aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations.

Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, marées, rapides, obstacles inapparents, sillages, vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer en eau agitée ou quand la météo est défavorable.

En eau peu profonde, manœuvrez avec prudence et à très basse vitesse. L'échouement ou les arrêts brusques peuvent causer des blessures. La turbine peut aussi soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Gardez le cordon d'attache fixé au VFI du conducteur en tout temps, et tenez-le loin du guidon pour que le moteur s'arrête si le conducteur tombe par-dessus bord. Après la randonnée, détacher de l'interrupteur coupe-circuit du moteur le capuchon du cordon d'attache afin d'éviter que des enfants ou toute autre personne l'utilisent sans autorisation. Si le conducteur tombe de la motomarine et que le cordon d'attache n'est pas fixé conformément aux recommandations, le moteur de la motomarine ne s'arrêtera pas.

Conduisez selon vos limites et vos habiletés.

Évitez tout comportement agressif afin de réduire le risque de perte de contrôle, d'éjection ou de collision. Connaissez les capacités de votre motomarine et tenez-en compte.

Ne sautez pas les sillons ni les vagues. Évitez de naviguer en eau extrêmement agitée ou d'effectuer des manœuvres dangereuses telles que sauter les sillons et les vagues.

Évitez de faire des vagues là où on l'interdit. Respectez aussi les droits des autres plaisanciers, ainsi que l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une motomarine, vous

êtes responsable des dommages que le sillage de votre motomarine pourrait causer. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.

Conduisez de façon responsable et prudente. Faites preuve de bon sens et de courtoisie.

Bien que votre motomarine puisse atteindre des vitesses élevées, il est fortement recommandé de ne circuler à haute vitesse que dans des conditions idéales et là où c'est permis. La vitesse exige du conducteur de plus grandes habiletés et augmente les risques de blessures graves.

Lorsque vous tournez, manœuvrez dans les sillons ou les vagues, conduisez en eau agitée ou si vous tombez de la motomarine, particulièrement à haute vitesse, la force exercée sur le corps des personnes à bord de l'embarcation peut causer des blessures telles que des fractures ou des blessures plus graves. Demeurez décontracté et évitez de tourner brusquement.

Les motomarines n'ont pas été conçues pour une utilisation nocturne.

Pour éviter que vos passagers et vous rebondissiez ou soyez éjectés de la motomarine, réduisez votre vitesse.

Avant de lever l'ancre

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un entretien adéquat, faites toujours l'inspection de préutilisation mentionnée dans ce Guide du conducteur.

Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. Voir la plaque de capacité et les données techniques. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de la motomarine. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manœuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit

permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.

Inspectez régulièrement la motomarine, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.

Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.

Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.

Soyez attentif aux conditions météorologiques. Écoutez la météo locale avant de partir. Informez-vous des changements de conditions.

Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Vérifiez le niveau d'essence avant de partir et pendant la randonnée. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour revenir et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.

Ce que le conducteur et les passagers doivent savoir

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine Sea-Doo, le Guide du conducteur et tous les autres documents traitant de

la sécurité, et de visionner attentivement le *DVD DE SÉCURITÉ* avant de conduire la motomarine.

Respectez les lois en vigueur. Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

N'oubliez pas que le soleil, le vent, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.

Il N'EST PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, la vitesse de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.

Utilisez toujours le cordon d'attache lorsque vous conduisez la motomarine. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.

S'assurer que tous les passagers savent nager et savent remonter sur la motomarine à partir de l'eau. L'embarquement en eau profonde peut être difficile. Exercez-vous dans un endroit où l'eau vous va à la poitrine avant de conduire votre motomarine ou d'y embarquer. Si une personne ne sait pas nager, assurez-vous qu'elle porte un VFI (vêtement de flottaison individuel) en tout temps et prenez des précautions supplémentaires lors de la navigation.

Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur de marche arrière, tringle, etc.).

Ne démarrez pas le moteur et n'utilisez pas la motomarine si quelqu'un se trouve dans l'eau ou se trouve près de l'arrière de l'embarcation.

Avant le démarrage et en tout temps pendant le déplacement, le conducteur et les passagers doivent être bien assis et avoir une bonne prise sur l'embarcation. Aviser les passagers d'utiliser les poignées de maintien ou la courroie du siège de l'embarcation, ou de tenir la personne assise devant eux par la taille. Un passager n'est bien assis que si ses deux pieds sont placés bien à plat contre les repose-pieds.

Lorsque vous accélérez avec une motomarine sur laquelle se trouvent des passagers, que ce soit à partir d'un arrêt complet ou en cours de route, faites-le toujours progressivement. Une accélération soudaine peut faire perdre l'équilibre à vos passagers et les faire tomber derrière la motomarine. Il est important que vos passagers sachent qu'il y aura accélération rapide ou qu'ils puissent l'anticiper.

Se tenir à l'écart de la grille d'admission quand le moteur tourne. Les longs cheveux, vêtements amples ou sangles des VFI peuvent se prendre dans les parties mobiles.

Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Le port de la partie inférieure d'une combinaison isothermique est donc fortement recommandé.

Avant de remonter sur la motomarine, assurez-vous que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache est enlevé.

Afin de prévenir le démarrage accidentel, retirez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque des nageurs embarquent ou se trouvent tout près, ou lorsque vous enlevez des algues ou des débris de la grille d'admission.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire une motomarine. Les lois prévoyant l'âge minimum des conducteurs et les permis pour les mineurs peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées en ce qui a trait à l'utilisation légale de la motomarine à l'endroit où vous avez l'intention de l'utiliser. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire une motomarine.

Drogues et alcool

Ne conduisez jamais une embarcation pendant que vous êtes sous l'influence de la drogue ou de l'alcool. Conduire une motomarine requiert autant d'attention que conduire une voiture: il faut être attentif, sobre et alerte. Conduire une embarcation sous l'effet des drogues est dangereux et, qui plus est, ils'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogues ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.

AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers, les autres plaisanciers et vous-même en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire une embarcation sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Sports nautiques (remorquage avec la motomarine)

AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Votre motomarine n'est pas conçue pour tirer une autre embarcation, un paravoile, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs, et ne doit pas être utilisé à ces fins. Utilisez la motomarine seulement pour des sports nautiques appropriés.

Faire du ski et de la planche nautique ou utiliser des accessoires de sport nautique tiré par une embarcation sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre motomarine, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque.

Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles:

- Conduire avec des passagers ou remorquer un skieur ou un planchiste modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.
- Respectez toujours la sécurité et le confort de vos passagers et celui de la personne sur skis, sur planche ou sur tout autre accessoire nautique que vous tirez.

- Ayez toujours à bord un observateur lorsque vous remorquez un skieur, un planchiste ou une personne se trouvant sur un pneumatique: cet observateur a la charge d'informer le conducteur des signaux que cette personne envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite de la motomarine.
- N'allez pas plus vite qu'il le faut et suivez les directives de l'observateur.
- À moins que ce soit absolument nécessaire, ne faites pas de virage serré lorsque vous remorquez un pneumatique, un skieur ou un planchiste. Souvenez-vous que bien que cette motomarine soit manœuvrable, la personne que vous remorquez ne pourra peut-être pas éviter un obstacle ou la motomarine en tant que telle.
- Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.
- Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler. Un gilet de sauvetage de type IV est un VFI approuvé et approprié.
- Respectez les autres plaisanciers.
- Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.
- Évitez de tirer tout individu pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.

- Utilisez une corde de longueur et de taille suffisantes et assurez-vous qu'elle est bien fixée à votre motomarine. Bien que certaines motomarines soient munies d'un mécanisme de remorquage spécial ou qu'on puisse en installer un, évitez de poser un poteau de remorquage sur une motomarine. Celui-ci peut constituer un danger si quelqu'un tombe dessus.
- S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.
- Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre le moteur avant d'être trop près de la personne.
- Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres embarcations, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.
- Éteindre le moteur et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.
- Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.

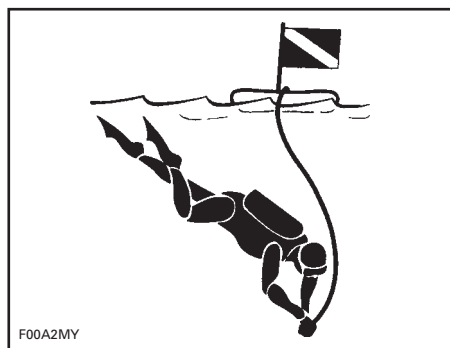


BOUÉE DÉLIMITANT UNE AIRE DE BAINNADE

- Ne faites pas de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces.

- Ne pas conduire la motomarine directement derrière un skieur ou autre. À 40 km/h à l'heure, une motomarine dépassera une personne tombée à l'eau 60 m devant le véhicule en à peu près 5 secondes.
- Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité de la motomarine, éteindre le moteur et retirer la clé de contact.
- Se tenir à au moins 45 m d'une bouée de plongée.

Évitez les blessures! Ne laisser personne s'approcher du système de propulsion ou de la grille d'admission, même si le moteur est éteint. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le sable, les cailloux, entre autres, peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.



BOUÉE DE PLONGÉE

Pour plus de renseignements concernant les sports nautiques approuvés, légaux et sécuritaires, veuillez communiquer avec les autorités locales relativement à la sécurité en matière de sports nautiques pour la région dans laquelle on prévoit s'exercer.

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4°C, on devrait préférer les VFI qui recouvrent le corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie:

- Quand vous flottez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une embarcation à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survie où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.
- Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!
- S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres en attendant les secours. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
- Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

Cours de sécurité nautique

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique. Vérifier auprès des autorités locales.

Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Apprenez le code de la route de la région. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Équipement de sécurité obligatoire

Le conducteur et les passagers doivent porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé qui convient aux randonnées en motomarine.

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité au cas où les conditions de navigation les rendraient nécessaires et que le besoin d'en porter se ferait sentir.

Sous l'effet du vent, des éclaboussures et de la vitesse, les yeux peuvent larmoyer et la vue se brouiller.

En tant que propriétaire de la motomarine, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements la région, de la province ou de l'État en matière d'équipement de sécurité obligatoire.

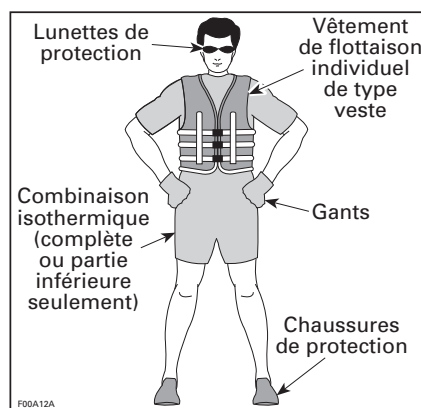
L'équipement de sécurité exigé par les règlements est de rigueur. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par une autorité compétente. Les exigences minimales sont les suivantes:

- Vêtements de flottaison individuels (VFI)
- Halin flottant de 15 m au minimum
- Lampe de poche étanche ou des fusées éclairantes approuvées
- Dispositif de signalisation
- Dispositifs de signalisation sonore (avertisseur sonore à air ou sifflet).

Vêtements protecteurs recommandés

Le conducteur et les passagers d'une motomarine doivent porter des vêtements protecteurs, dont:

- La partie inférieure d'une combinaison isothermique ou un vêtement épais, tissé serré et ajusté qui procure une protection équivalente. Un cuissard léger, par exemple, ne serait pas approprié. Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Un maillot de bain normal ne protège pas adéquatement contre l'infiltration d'eau sous pression dans les cavités inférieures du corps des hommes et des femmes.
- On recommande aussi de porter des chaussures, des gants et des lunettes de protection. Une chaussure légère et flexible est conseillée pour réduire le risque de blessure si vous marchez sur des objets coupants.



Vêtements de flottaison individuels (VFI)

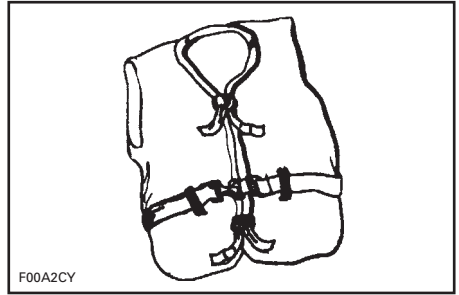
Tout personne qui prend place sur la motomarine doit porter un VFI en tout temps. S'assurer que les VFI sont conformes aux règlements dans sa région.

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête et le visage hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. Le niveau de flottabilité du VFI doit permettre de supporter son poids dans l'eau, et il doit être à sa taille. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, conformément aux règlements de la région, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

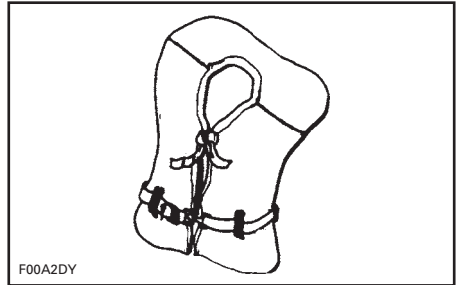
Il y a cinq types de VFI approuvés.

Le **type I** offre la meilleure flottabilité. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



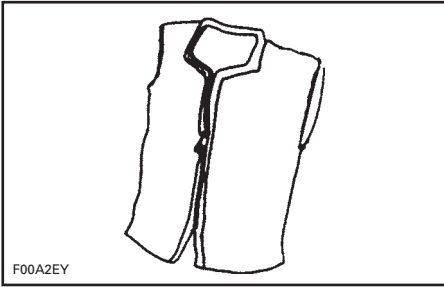
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le **type II** retourne celui qui le porte comme le type I, mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



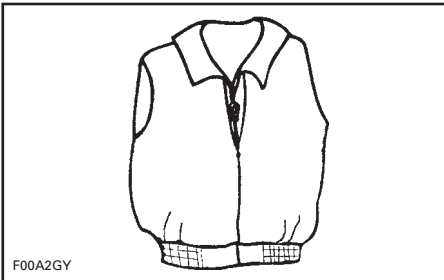
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le **type III** permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale; cependant, ce vêtement ne retournera pas de lui-même la personne. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

Le VFI de **type V** doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

Casques

Quelques points importants

Les casques ont pour but d'offrir une certaine protection en cas de coups à la tête. Dans la plupart des sports motorisés, les avantages du port d'un casque excèdent de beaucoup les inconvénients. Cependant, dans le cas des sports motorisés pratiqués dans l'eau comme la motomarine, ce n'est pas nécessairement le cas en raison des risques particuliers associés à l'eau.

Avantages

Le casque aide à réduire les risques de blessure lorsque la tête frappe une surface dure, par exemple une autre embarcation, lors d'une collision. De

même, un casque muni d'une mentonnière peut aider à prévenir les blessures au visage, à la mâchoire et aux dents.

Risques

Par contre, dans les cas où l'on tombe de la motomarine, les casques ont tendance à prendre l'eau à la façon d'un seau, ce qui provoque une tension extrême au niveau du cou ou de la colonne vertébrale; cela pourrait entraîner un étouffement, des blessures graves ou permanentes au cou ou à la colonne vertébrale, ou même la mort.

Les casques peuvent également nuire à la vision périphérique et à l'audition, ou accroître la fatigue, ce qui pourrait accroître les risques de collision.

Le pour et le contre

La décision de porter ou non un casque dépend de l'environnement où vous conduirez la motomarine, et de facteurs comme l'expérience personnelle. La densité de circulation sur le cours d'eau et votre style de conduite sont d'autres facteurs dont on doit tenir compte.

En résumé

Chaque option permet de réduire certains risques, mais aussi d'en augmenter d'autres. Vous devez, par conséquent, décider de porter ou non un casque selon la situation qui vous concerne.

Si vous décidez de porter un casque, vous devez alors déterminer le modèle le mieux adapté aux circonstances. Choisissez un casque approuvé conforme aux normes DOT ou Snell et, si possible, qui soit conçu pour les sports nautiques motorisés.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour une randonnée agréable en toute sécurité, nous vous recommandons de vous procurer certains articles supplémentaires dont voici une liste non exhaustive.

- Petite trousse d'outils
- Cartes
- Pagaie
- Câble de remorque
- Trousse de premiers soins
- Fusées éclairantes
- Ancre
- Amarres.

Un téléphone cellulaire rangé dans un contenant hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

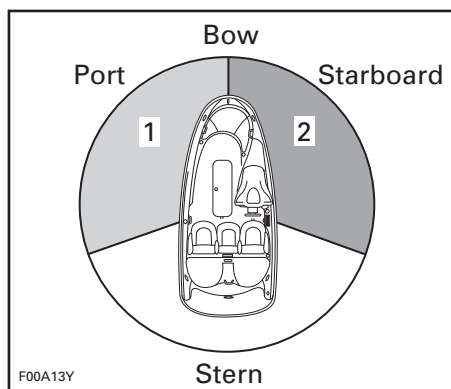
RÈGLES DE NAVIGATION

Règlements de circulation

Conduire une motomarine peut être comparé à conduire sur des autoroutes et des chemins non balisés. Afin d'éviter les plaisanciers et d'empêcher les collisions, il est important de suivre des règles de circulation. Il ne s'agit pas seulement de bon sens c'est la loi!

En règle générale, gardez la droite, soyez prudent et évitez les autres embarcations. Tenez-vous à distance des autres embarcations, personnes et objets.

L'illustration montre les différentes parties de la motomarine servant de points de repère directionnels, la proue étant l'avant de la motomarine. On reconnaît le côté bâbord (côté gauche) de la motomarine grâce au feu ROUGE au niveau de la proue et le côté tribord (côté droit) grâce au feu VERT.

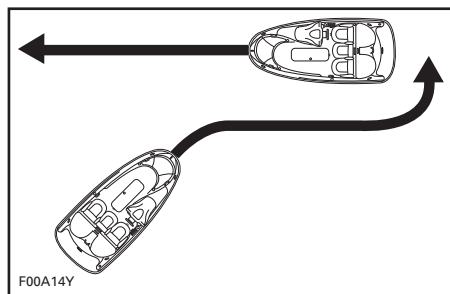


TYPIQUE

1. Feu ROUGE
2. Feu VERT (cédez le passage)

Croisement

Cédez le passage à toute embarcation devant vous et à votre droite. Ne jamais couper devant une autre embarcation.



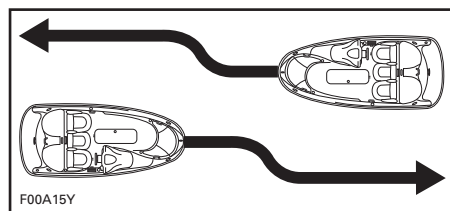
TYPIQUE

Si vous voyez un feu **ROUGE**, comme un feu de circulation, **ARRÊTEZ**, et cédez le passage. L'embarcation située à votre droite a la **priorité de passage**.

Si vous voyez un feu **VERT**, **avancez avec prudence**. Si l'embarcation est située à votre gauche, vous avez la priorité de passage.

Face à face

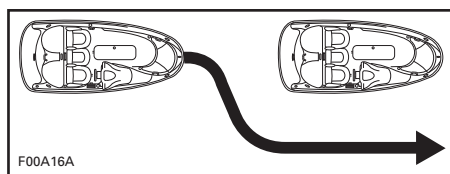
Gardez la droite.



TYPIQUE

Doublage

Cédez le passage aux autres embarcations et écartez-vous.



TYPIQUE

Système de navigation

Les aides à la navigation comme les signaux ou les bouées vous aident à repérer les eaux sûres. Les bouées indiquent si vous devez rester à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée ou quel chenal utiliser. Elles peuvent aussi vous avertir si vous pénétrez une zone réglementée ou contrôlée, comme une zone où il est interdit de laisser de gros sillages ou une zone à vitesse réduite. Les bouées peuvent également désigner des dangers ou fournir de l'information pertinente sur la navigation. Les balises sont sur la rive ou sur l'eau. Elles peuvent aussi indiquer les limites de vitesse, les endroits où il est défendu de naviguer ou d'utiliser un hors-bord, les lieux d'ancrage et d'autres informations utiles. (La forme des balises indique de quelle situation il s'agit.)

Vous devez connaître et comprendre le système de navigation qui s'applique à l'endroit où vous prévoyez naviguer.

Pour éviter l'abordage

- Ne relâchez pas l'accélérateur pour changer de direction.

AVERTISSEMENT

Ne relâchez pas l'accélérateur pour changer de direction et vous écarter d'un objet. La puissance du moteur et la poussée de la turbine sont requises pour diriger la motomarine.

- Surveillez constamment s'il y a d'autres personnes, embarcations ou objets dans l'eau, surtout en effectuant un virage. Soyez attentif aux conditions pouvant vous rendre moins visible ou vous bloquer la vue.

- Respectez les droits des autres usagers de la voie navigable ou des passants, et tenez-vous toujours à distance des autres embarcations, personnes et objets.
- Ne sautez pas les sillons ni les vagues.

AVERTISSEMENT

Ne sautez pas les sillons ni les vagues. Ne naviguez pas non plus sur la ligne de ressac. N'essayez jamais d'arroser les autres avec votre motomarine. Vous pourriez surestimer les capacités de la motomarine ou votre habileté à conduire, et heurter une embarcation ou une personne.

- Votre motomarine peut virer plus brusquement que d'autres embarcations; cependant, sauf en cas d'urgence, ne pas faire de virages brusques à haute vitesse. Ces manœuvres vous rendent difficile à éviter, et il est difficile d'anticiper votre trajectoire. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés de la motomarine.
- Il peut être nécessaire de maintenir ou d'augmenter votre vitesse pour éviter une collision.

RAVITAILLEMENT

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence sans plomb présentant l'indice d'octane recommandé ci-dessous.

INDICE D'OCTANE	
En Amérique du Nord	87 (RON + MON)/2) ⁽¹⁾
Ailleurs qu'en Amérique du Nord	92 RON ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Dans le cas des modèles suralimentés, utiliser de l'essence super sans plomb pour un rendement optimal.

AVIS Ne jamais utiliser d'autres carburants ni modifier les proportions. Ne jamais utiliser d'essence contenant plus de 10% d'alcool (éthanol ou méthanol). L'utilisation d'essence non recommandée peut nuire à la performance de la motomarine ainsi qu'endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

Ravitaillement

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant risque de s'enflammer et d'exploser dans certaines conditions. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir d'essence peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. S'assurer que l'embarcation est de niveau lorsqu'on fait le plein. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser la motomarine exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur l'embarcation.

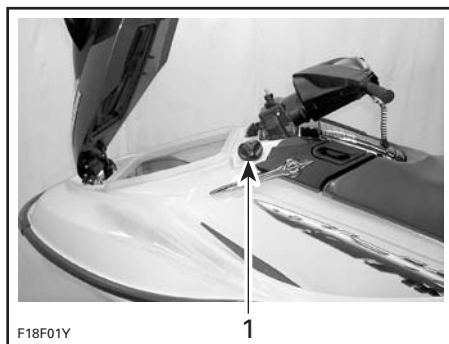
Arrêter le moteur.

Ne laisser personne demeurer sur la motomarine.

Fixer solidement la motomarine au quai de ravitaillement.

S'assurer qu'on a un extincteur à portée de la main.

Ouvrir le couvercle du compartiment de rangement avant pour accéder au bouchon du réservoir.



TYPIQUE

1. Bouchon du réservoir d'essence

Dévisser le bouchon dans le sens anti-horaire.

Insérer le bec du distributeur d'essence dans le goulot de remplissage et remplir le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter qu'il y ait un reflux de carburant, faites le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir.

Cesser de remplir le réservoir dès que la poignée du distributeur d'essence se relâche, et attendre un instant avant d'enlever le bec. Ne pas reculer le bec pour ajouter davantage d'essence dans le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser la motomarine exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.

Remettre le bouchon et le serrer au maximum.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours essuyer le carburant répandu sur l'embarcation.

Après avoir fait le plein, ouvrir le siège et s'assurer qu'il n'y a pas de vapeurs d'essence à l'intérieur du compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

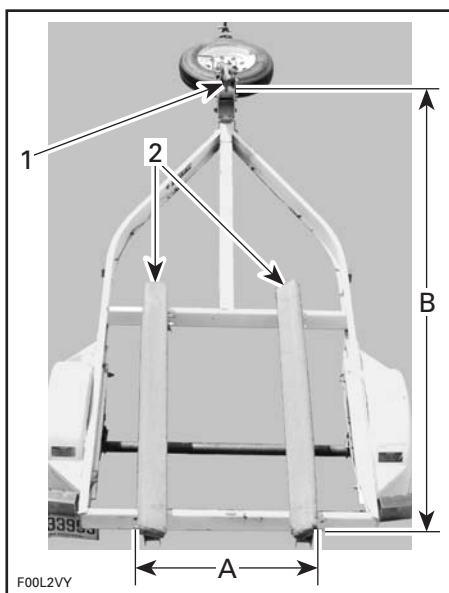
Ne démarrez jamais la motomarine s'il y a un déversement d'essence ou une odeur d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le bouchon de réservoir d'essence devait être remplacé, n'utiliser qu'un bouchon de réservoir d'essence BRP. Sinon, l'intégrité du système d'alimentation sera compromise. On ne vend aucun bouchon de réservoir d'essence équivalent sur le marché.

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE

AVIS Afin de ne pas endommager les dérives latérales du système O.P.A.S., l'écartement maximal des supports de bois de la remorque, y compris la largeur des supports, ne devrait pas dépasser 71 cm. L'extrémité des supports de bois ne devrait pas dépasser 2.59 m à l'écart du point de fixation de la proue de la motomarine. Voir la photo ci-dessous.



REMORQUE POUR MOTOMARINE (O.P.A.S.)

1. Point de fixation avant (proue) de la motomarine
2. Supports de bois

A. 71 cm
B. 2.59 m

S'assurer que le bouchon du réservoir d'essence est bien installé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais incliner la motomarine vers l'arrière au cours du transport. Nous recommandons de la transporter dans sa position normale d'utilisation.

S'informer des lois et règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux points suivants:

- Système de freinage
- Poids du véhicule remorqué
- Rétroviseurs.

Prendre les précautions suivantes lorsqu'on remorque une motomarine.

- Respecter la charge maximale de remorquage du véhicule remorqueur ainsi que la charge admissible au timon recommandé par le fabricant.
- Attacher la motomarine aux œillets avant et arrière (proue et poupe) pour qu'elle soit retenue fermement sur la remorque. Utiliser des sangles d'arrimage supplémentaires si nécessaire.
- S'assurer que les couvercles des compartiments de rangement ainsi que le ou les sièges sont bien verrouillés.
- Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

AVIS Ne pas acheminer les cordes ou les sangles d'arrimage par-dessus le siège ou la poignée de maintien, car elles pourraient causer des dommages permanents. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le ou les sièges sont bien enclenchés avant de remorquer la motomarine.

Recouvrir la motomarine d'une bâche Sea-Doo, surtout avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par les ouvertures d'admission d'air.



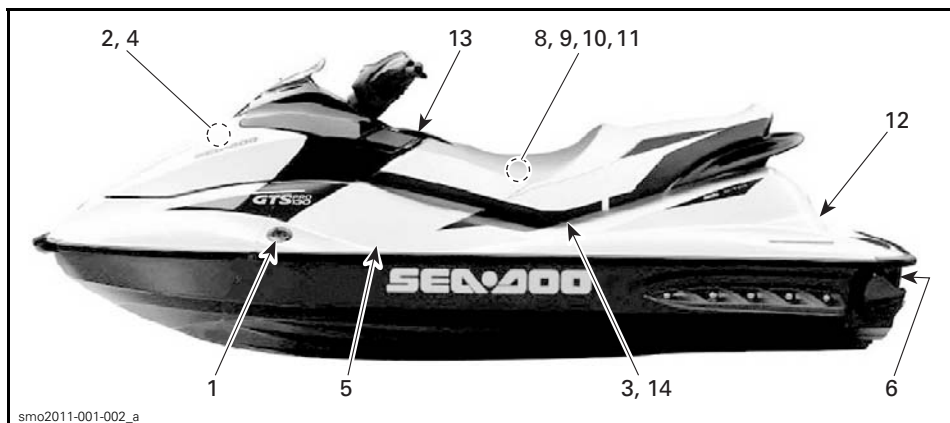
AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser d'équipement sur la motomarine lorsqu'on la remorque.

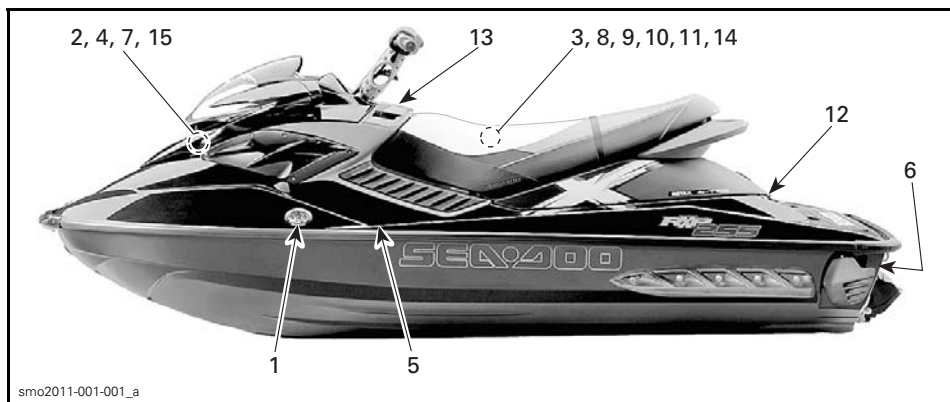
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre embarcation. Si elles se détachent ou s'endommagent, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser la motomarine.



MODÈLE GTS PRO



TYPIQUE — MODÈLE RXP-X 255



ÉTIQUETTE 1

⚠ AVERTISSEMENT

- Enlever la batterie du bateau avant de la charger.
- Ne pas trop charger la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.

smo2009-002-106_0fr

ÉTIQUETTE 2

⚠ ATTENTION

Certaines composantes dans l'habitacle du moteur peuvent être très chaudes. Le contact direct sur la peau peut causer des brûlures.

219903133A

ÉTIQUETTE 3

EMISSION CONTROL INFORMATION
 THIS ENGINE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND CONFORMS TO U.S. EPA & CALIFORNIA EMISSION / EVAP REGULATIONS FOR MARINE SI ENGINES.

ENGINE FAMILY	<input type="text"/>	FAMILLE DE MOTEUR	<input type="text"/>
FEL	<input type="text"/>	LIMITÉ DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE	<input type="text"/>
ENGINE DISPLACEMENT	<input type="text"/>	CYLINDRÉE	<input type="text"/>
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	<input type="text"/>	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS	<input type="text"/>
POWER	<input type="text"/>	PUISSANCE	<input type="text"/>

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION
 CE MOTEUR EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES DE L'EPA DES É.-U. & RÉGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES POUR LES MOTEURS MARINS À ALLUMAGE COMMANDE.

SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS
 VOR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIEN
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.

219903139

ÉTIQUETTE 4

Motomarine en Amérique du Nord

**CANADIAN COMPLIANCE NOTICE
 AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN**

MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS
 LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES

	X	XXX kg
		XXX lbs/lb

	+		XXX kg
			XXX lbs/lb

CATEGORY / CATÉGORIE: C
 THE RECOMMENDED SAFE LIMITS MAY HAVE TO BE REDUCED IN ADVERSE SEA AND WEATHER CONDITIONS.
 LES LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES PEUVENT DEVOIR ÊTRE RÉDUITES DANS LES CONDITIONS DE MER ET LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DIFFICILES.

**BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCT INC.
 BOMBARDIER PRODUITS RECREATIF INC.
 VALCOURT, QUÉBEC, CANADA (YDV)**

MODEL / MODÈLE: XXXXXXXXXXXX

THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED.
 LE FABRICANT ATTESTE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU RÈGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU DE SON IMPORTATION.

219903489

ÉTIQUETTE 5

GTS Pro: située à gauche
 RXP-X 255: située à droite

Motomarine ailleurs qu'en Amérique du Nord

CE 0609

BOAT CATEGORY: C

Max. = 3

Max. + = 273 kg

Bombardier Recreational Products Inc. 219902637

ÉTIQUETTE 5: MODÈLE GTS PRO

CE 0609

BOAT CATEGORY: C

Max. = 2


Max. + = 181 kg

Bombardier Recreational Products Inc. 219902638

ÉTIQUETTE 5: MODÈLE RXP-X

⚠ AVERTISSEMENT

Faire fonctionner le moteur quand le véhicule est hors de l'eau peut rendre le radiateur incorporé à la plaque promenade très chaud. Éviter tout contact avec la plaque de promenade, des brûlures peuvent survenir.



- Assurer que le moteur est arrêté.
- Agripper la grille d'admission et monter sur le rebord du pare-chocs.
- Retourner la motomarine.

AVIS

smo2009-002-108_afr

ÉTIQUETTE 6: TYPIQUE



ÉTIQUETTE 10

<p>⚠ WARNING</p> <ul style="list-style-type: none"> • After refueling, always open the seat to ensure there is no gasoline vapor odor inside the engine compartment. • Gasoline vapor may cause fire or explosion. • Do not overfill gas tank. • Keep the craft away from open flames and sparks. • Do not start watercraft if liquid gasoline or gasoline vapor odor is present. • Always replace seat before starting. <p>219903494</p>	<p>⚠ AVERTISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après avoir fait le plein, toujours ouvrir le siège afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'émanation d'essence dans le compartiment moteur. • Les émanations d'essence peuvent provoquer des incendies ou des explosions. • Éviter de trop remplir le réservoir d'essence. • Garder la motomarine à l'écart des flammes et des étincelles. • Ne pas démarrer la motomarine en présence d'essence liquide ou d'émanation d'essence. • Toujours remettre le siège en place avant de démarrer la motomarine. <p>219903494</p>
--	--

219903494

ÉTIQUETTE 7

AVIS

LUBRIFICATION DU PAPILON DES GAZ
VOIR SECTION ENTRETIEN DU GUIDE DU CONDUCTEUR.

219903304

219903304A

ÉTIQUETTE 11

⚠ WARNING / AVERTISSEMENT

When disconnecting coil from sparkplug, always disconnect coil from main harness first. Never check for engine ignition spark from an open coil and/or sparkplug in the engine compartment as spark may cause fuel vapor to ignite.

Lorsque vous déconnectez la bobine d'allumage de la bougie, toujours déconnecter la bobine d'allumage du harnais principal en premier. Ne jamais vérifier si le circuit d'allumage du moteur produit une étincelle en utilisant la bobine d'allumage et/ou la bougie dans le compartiment moteur car une étincelle pourrait entraîner l'allumage des vapeurs d'essence.

F18LONY

ÉTIQUETTE 8

CETTE EMBARCACTION N'EST PAS ASSUJETTIE AUX NORMES DE SÉCURITÉ DE LA GARDE CÔTIÈRE AMÉRICAINE EN VIGUEUR AU MOMENT DE LA CERTIFICATION ET RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS SUIVANTS:

• SYSTÈME ESSENCE	• AFFICHAGE DE CHARGE
• FLOTTABILITÉ	• ADMISSIBLE
• CHARGE SÉCURITAIRE	• VENTILATION MÉCANIQUE

EN VERTU DE L'EXEMPTION (CGB 88-001)
DE LA GARDE CÔTIÈRE AMÉRICAINE.
BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
565, RUE DE LA MONTAGNE VALCOURT, QUÉBEC CANADA J0É 2L0

FABRIQUÉ AU CANADA 219 902 670

219902670

ÉTIQUETTE 12

AVIS

- Le moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission afin de se conformer aux lois et règlements relatif au bruit.
- Son absence ou une mauvaise installation peut endommager le moteur.

219903178A

219903178

ÉTIQUETTE 9

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de BLESSURES GRAVES ou de DÉCÈS:

PORTEZ UN VÊTEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUEL (VFI) approuvé par la Garde côtière et adéquat pour la randonnée en motomarine, de même que tous les utilisateurs.

PORTEZ DES VÊTEMENTS PROTECTEURS. De graves blessures internes peuvent survenir si l'eau pénètre avec force dans les cavités du corps en tombant ou si on se trouve près de la tuyère de turbine. Un maillot de bain ne protège pas contre de telles infiltrations dans les orifices inférieurs du corps (hommes ou femmes). On doit porter le bas d'un vêtement isothermique ou un vêtement protecteur équivalent et, de préférence, des souliers, gants et verres protecteurs. Voir le Guide du conducteur.

CONNAISSEZ LES RÈGLES DE NAVIGATION. BRP recommande que le conducteur soit âgé d'au moins 16 ans. Connaissiez l'âge minimal et les exigences de formation dans sa province. Un cours de sécurité nautique est conseillé et il peut être exigé dans votre région.

ATTACHEZ LE CORDON DE SÉCURITÉ au VFI et le tenir loin du guidon afin que le moteur s'arrête si le conducteur tombe à l'eau. Après la randonnée, retirez le cordon pour éviter que quiconque n'utilise la motomarine sans autorisation.

RESPECTEZ VOS LIMITES ET ÉVITEZ LES MANŒUVRES AGRESSIVES pour éviter pertes de contrôle, chutes et collisions. Il s'agit d'une embarcation de haute performance, non d'un jouet. Un virage brusque ou le fait de sauter sillons et vagues peut accroître le risque de blessure au dos (paralysie), au visage, et de fracture d'une jambe, d'une cheville ou d'autres os. Ne pas sauter sillons ni vagues.

N'APPUYEZ PAS SUR LA MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR SI QUELQU'UN

EST DERRIÈRE – arrêtez le moteur ou le laissez tourner au ralenti. L'eau ou tout débris éjecté par la tuyère peut causer de graves blessures.

ÉCARTEZ-VOUS DE LA GRILLE D'ADMISSION lorsque le moteur tourne. Cheveux longs, vêtements amples ou sangles de VFI peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles et causer de graves blessures ou la noyade.

NE CONDUISEZ JAMAIS APRÈS AVOIR CONSOMMÉ DROGUES OU ALCOOL.

LISEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR ET OBSERVEZ-EN LES CONSIGNES



⚠ AVERTISSEMENT

Les collisions causent plus de BLESSURES et DÉCÈS que tout autre accident de motomarine.

POUR ÉVITER LES COLLISIONS:

SCRUTEZ TOUJOURS les environs (personnes, objets ou autres motomarines). Soyez aux aguets de conditions vous rendant moins visible ou vous bloquant la vue.

CONDUISEZ DÉFENSIVEMENT à une vitesse sécuritaire et gardez une distance sécuritaire des autres personnes, objets ou motomarines.

- Ne suivez pas les autres embarcations de trop près.
- Ne vous approchez pas des autres pour les arroser.
- Évitez les virages brusques ou les manœuvres qui font que les autres puissent difficilement vous éviter ou savoir où vous allez.
- Évitez les zones avec des objets submergés ou d'eau peu profonde.

CONDUISEZ DE FAÇON à éviter les collisions sans oublier que ni motomarines, ni bateaux n'ont de freins.

NE RELÂCHEZ PAS L'ACCÉLÉRATEUR SI VOUS VOULEZ CHANGER DE DIRECTION pour éviter un objet; vous avez besoin d'appuyer sur l'accélérateur pour manœuvrer.

Vérifiez toujours le fonctionnement de la manette et de la direction avant de démarrer.

Observez les règles de navigation ainsi que les lois locales et provinciales visant les motomarines. Lisez le Guide du conducteur pour plus de détails.

Les places se limitent à deux: un conducteur et un passager (398 lb./ 181 kg.).

219 902 553

219902553

ÉTIQUETTE 13 - MODÈLE RXP-X 255

F
N
R

⚠ AVERTISSEMENT



SEVADO Turbère de turbine
Grille d'admission

ÉCARTEZ-VOUS DE LA GRILLE D'ADMISSION lorsque le moteur tourne. Cheveux longs, vêtements amples ou sangles de VFI peuvent s'em mêler dans les pièces mobiles et causer de graves blessures ou la mort. **NE CONDUISSEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR ET OBSERVEZ-EN LES CONSIGNES.**

⚠ AVERTISSEMENT

Les collisions causent plus de **BLESSURES** et **DÉCÈS** que tout autre accident de motomarine. **POUR ÉVITER LES COLLISIONS : SCRUTEZ TOUJOURS** les environs (personnes, objets ou autres motomarines). Soyez aux aguets des conditions vous rendant moins visible ou vous bloquant la vue. **CONDUISSEZ DÉFENSIVEMENT** à une vitesse sécuritaire et gardez une distance sécuritaire des autres personnes, objets ou motomarines. • Ne suivez pas les autres embarcations de trop près. • Ne vous approchez pas des autres pour les arroses. • Évitez les virages brusques ou les manœuvres qui font que les autres puissent difficilement vous éviter ou savoir où vous allez. • Évitez les zones avec des objets submergés ou d'eau peu profonde. Conduisez de façon à **ÉVITER LES COLLISIONS** sans oublier que ni motomarines, ni bateaux n'ont de freins. **NE RELACHEZ PAS L'ACCELERATEUR SI VOUS VOULEZ CHANGER DE DIRECTION** pour éviter un objet, vous avez besoin d'appuyer sur l'accelérateur pour manœuvres. Vérifiez toujours le fonctionnement de la manette et de la direction avant de démarrer. Observez les règles de navigation ainsi que les lois locales et provinciales visant les motomarines. Lisez le Guide du conducteur pour plus de détails. Les places se limitent à un opérateur et deux passagers (600lbs/273kg).

Pour réduire les risques de **BLESSURES GRAVES** ou de **DÉCÈS - PORTEZ UN VÊTEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUEL (VFI)**. Tous les occupants doivent porter un VFI qui est adéquat pour la randonnée en motomarine et qui est approuvé par la garde côtière. **PORTEZ DES VÊTEMENTS PROTECTEURS**. De graves blessures internes peuvent survenir si l'eau pénètre avec force dans les cavités du corps en tombant ou si on se trowe près de la turbère d'éjection. Un maillot de bain ne protège pas contre de telles infiltrations dans les orifices intérieurs du corps (hommes ou femmes). On doit porter le bas d'un vêtement isothermique ou un vêtement protecteur équivalent et, de préférence, des souliers, gants et verres protecteurs. Voir le Guide du conducteur. **CONNAISSEZ LES RÈGLES DE NAVIGATION**. BRP recommande que le conducteur soit âgé d'au moins 16 ans. Connaissiez l'âge minimal et les exigences de formation dans votre région. Un cours de sécurité nautique est conseillé et il peut être exigé dans votre région. **ATTACHEZ LE CORDON DE SÉCURITÉ** au VFI et le tenir loin du guidon afin que le moteur s'arrête si le conducteur tombe à l'eau. Après la randonnée, retirez le cordon pour éviter que quiconque n'utilise la motomarine sans autorisation. **RESPECTEZ VOS LIMITES ET ÉVITEZ LES MANŒUVRES AGRESSIVES** pour éviter pertes de contrôle, chutes et collisions. Il s'agit d'une embarcation de haute performance, non d'un jouet. Un virage brusque ou le fait de sauter sillons et vagues peut accroître le risque de blessure au dos (paralysie), au visage et de fracture d'une jambe, d'une cheville ou d'autres os. Ne pas sauter sillons ni vagues. **N'APPUYEZ PAS SUR LA MANETTE D'ACCELERATEUR SI QUELQU'UN EST DERRIERE** - arrêtez le moteur ou le laissez tourner au ralenti. L'eau ou tout débris éjecté par la turbère peut causer de graves blessures.

219 902 523

smo2006-002-013_fr

ÉTIQUETTE 13 - MODÈLE GTS PRO

⚠ ATTENTION

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DU MOTEUR

- S'assurer que le moteur est à la température normale d'opération. (Ne jamais laisser tourner le moteur hors de l'eau sans faire circuler de l'eau par le raccord de rinçage).
- Le véhicule doit être de niveau pour faire la vérification.
- Laisser tourner le moteur au ralenti 30 secondes minimum.
- Arrêter le moteur et attendre 30 secondes minimum.
- Vérifier le niveau d'huile avec la jauge.
- L'huile moteur pourrait être chaude.

219903136A

219903136

ÉTIQUETTE 14

AVIS

RECOMMANDÉ: ESSENCE SANS PLOMB 91 OCTANE OU PLUS.
MINIMUM REQUIS: ESSENCE SANS PLOMB 87 OCTANE.

219903128A

219903128

ÉTIQUETTE 15: MODÈLE RXP-X 255

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Effectuer une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant son fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à surveiller l'usure et les dommages avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Avant d'effectuer l'inspection préalable à l'utilisation, lire et comprendre la section *COMMANDES*.

Avant de mettre la motomarine à l'eau

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer la motomarine seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

Vérifier les éléments énumérés dans le tableau suivant avant de mettre la motomarine à l'eau.

ÉLÉMENT	OPÉRATION	✓
Coque	Inspecter.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Cale	Vider. S'assurer que les bouchons sont bien en place.	
Batterie	Vérifier la solidité des câbles et des attaches.	
Réservoir d'essence	Remplir.	
Compartiment moteur	Vérifier s'il y a des fuites de liquide ou une odeur d'essence. Vérifier si les composants d'échappement sont en bon état.	
Niveau d'huile à moteur	Vérifier/remplir.	
Niveau de liquide de refroidissement	Vérifier/remplir.	
Direction et dérives latérales (O.P.A.S. ^{MC})	Vérifier le fonctionnement.	
Mécanisme d'accélérateur	Vérifier le fonctionnement.	
Système de levier sélecteur	Vérifier le fonctionnement.	
Correcteur d'assiette (VTS)	Vérifier le fonctionnement.	
Couvercles de compartiment de rangement et siège	S'assurer que les couvercles sont fermés et enclenchés.	

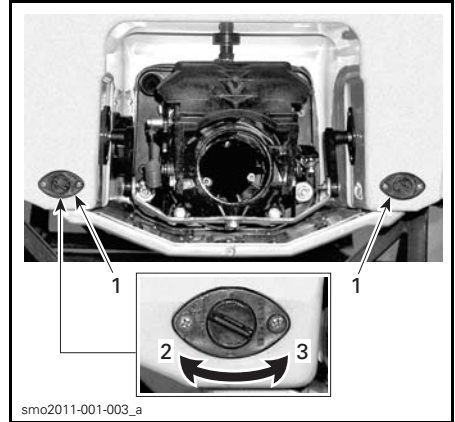
ÉLÉMENT	OPÉRATION	✓
Bac de rangement amovible indépendant	S'assurer qu'il est installé sur la motomarine et qu'il est bien fermé et verrouillé.	
Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	
Interrupteur coupe-circuit du moteur	Vérifier le fonctionnement.	

Coque

Vérifier si la coque est fissurée ou endommagée.

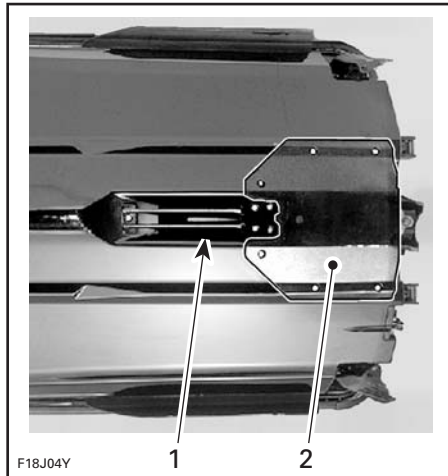
Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le groupe propulseur. Nettoyer au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



TYPIQUE

1. Bouchons de vidange
2. Serrer
3. Desserrer



TYPIQUE — INSPECTER À CES ENDROITS

1. Admission d'eau
2. Plaque de promenade

Bouchons de vidange

Remettre les bouchons de vidange de la cale.

⚠ AVERTISSEMENT

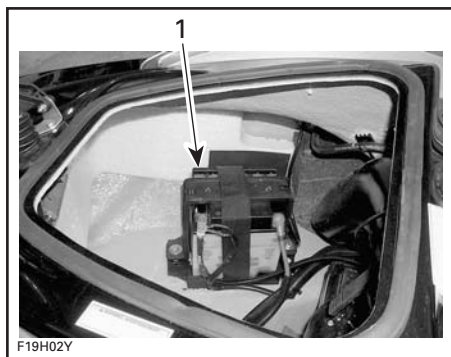
S'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont bien serrés avant de mettre la motomarine à l'eau.

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier la solidité des câbles et des bornes de la batterie, ainsi que l'état de la ou des attaches. Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur.

La batterie est sous le bac de rangement du compartiment de rangement avant.



TYPIQUE
1. Batterie

Réservoir d'essence

Maintenir la motomarine à l'horizontale et remplir le réservoir d'essence au niveau recommandé.

Vérifier les brides de fixation et les attaches du réservoir d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

Appliquer à la lettre les instructions relatives *AU RAVITAILLEMENT*.

Compartiment moteur

Vérifier s'il y a des vapeurs d'essence dans le compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas mettre le système électrique sous tension ni démarrer le moteur s'il y a une fuite ou une odeur de carburant. Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo avant d'utiliser la motomarine.

Huile à moteur

S'assurer que le niveau d'huile est tel que prescrit dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*. Vérifier s'il y a des fuites d'huile sur le moteur et dans le compartiment moteur.

Liquide de refroidissement

S'assurer que le niveau de liquide de refroidissement est tel que prescrit dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*. Vérifier s'il y a des fuites de liquide de refroidissement sur le moteur, dans la cale et au niveau de la plaque de promenade.

⚠ ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, le moteur et l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peuvent devenir très chauds. Éviter de toucher aux pièces du moteur et à la plaque de promenade, car il y a risque de brûlures.

Direction et dérives latérale (O.P.A.S.)

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement.

Lorsque le guidon est à l'horizontale, la tuyère de la turbine doit être bien droite. Le rebord arrière des dérives latérales doit présenter un angle d'environ 20° vers l'extérieur de la motomarine. S'assurer que la tuyère et les dérives latérales pivotent facilement et dans la même direction que le guidon.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, dérives latérales, tringlerie, etc.).

Mécanisme d'accélérateur

Vérifier si la manette d'accélérateur se déplace librement. Vérifier si la manette d'accélérateur revient en position initiale dès qu'on la relâche.

AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur avant de démarrer le moteur. Si celle-ci offre la moindre résistance, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Système de levier sélecteur

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement.

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche avant, le déflecteur doit être levé au maximum et s'abaisser difficilement.

Lorsque le levier sélecteur est au point mort, le déflecteur doit se trouver au centre.

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière, le déflecteur doit être abaissé.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le déflecteur de marche arrière fonctionne correctement avant de démarrer le moteur. S'assurer qu'il n'y a personne à proximité de la plaque du déflecteur lorsque le levier sélecteur est actionné.

Correcteur d'assiette (VTS)

Modèle RXP-X 255

Installer le cordon d'attache, puis appuyer sur les flèches haut/bas du bouton du correcteur d'assiette afin de vérifier le déplacement de la tuyère. On peut voir l'indicateur de position du correcteur d'assiette se déplacer à même l'indicateur multifonctionnel.

Couvercles des compartiments de rangement et siège

S'assurer que tout l'équipement de sécurité et de survie ainsi que toute cargaison supplémentaire sont bien rangés dans les bacs de rangement.

S'assurer que le couvercle de bac de rangement indépendant, le couvercle avant, la boîte à gants, les panneaux d'accès et le siège sont bien fermés et enclenchés.

AVERTISSEMENT

Vérifier que le siège, les panneaux d'accès et tous les couvercles de compartiment de rangement sont bien enclenchés.

Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Mettre le levier sélecteur au point mort. Démarrer et arrêter le moteur avec le bouton de démarrage/d'arrêt.

AVERTISSEMENT

Si le moteur ne s'arrête pas lorsqu'on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt, cesser d'utiliser la motomarine et voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Interrupteur coupe-circuit du moteur

Vérifier si le moteur s'arrête lorsqu'on retire le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le bateau si le moteur ne s'arrête pas en détachant le cordon d'attache.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

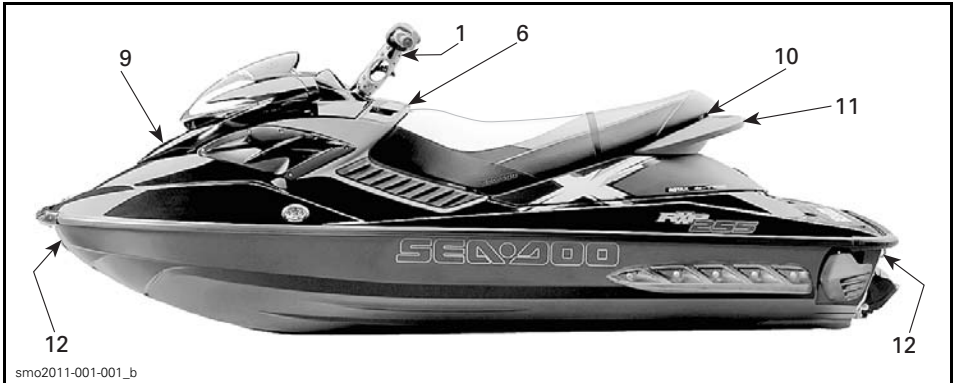
***RENSEIGNEMENTS
SUR LA
MOTOMARINE***

COMMANDES/INSTRUMENTS/ÉQUIPEMENTS

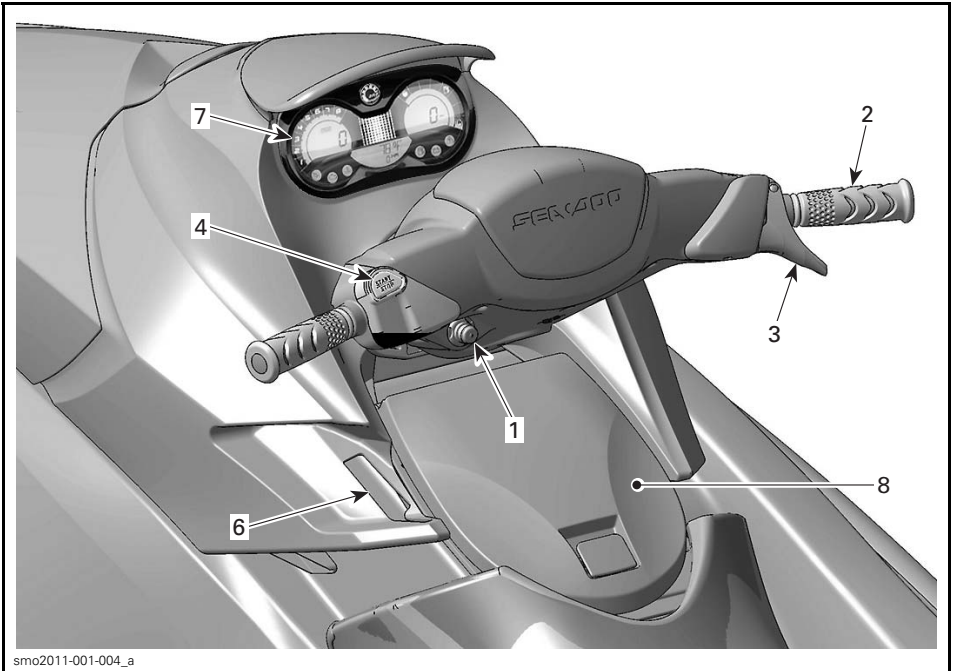
REMARQUE: Certains composants sont absents sur certains modèles de moto-marine ou sont offerts en option.



TYPIQUE — MODÈLE GTS PRO

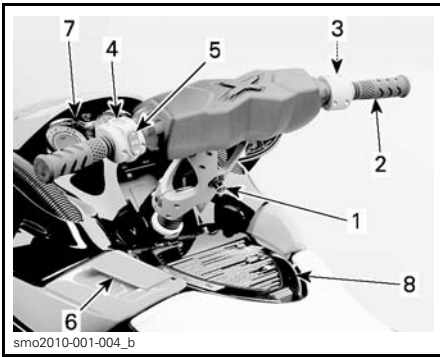


TYPIQUE — MODÈLE RXP-X 255



smo2011-001-004_a

TYPIQUE — MODÈLE GTS PRO



smo2010-001-004_b

TYPIQUE — MODÈLE RXP-X 255

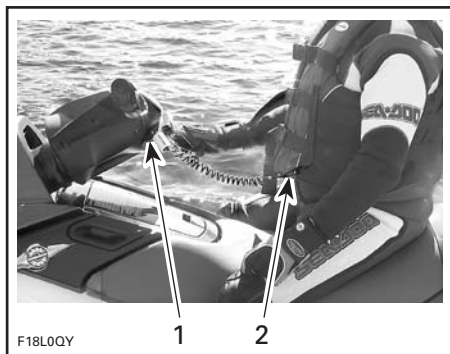
1. Interrupteur coupe-circuit du moteur
2. Guidon
3. Manette d'accélérateur
4. Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur
5. Correcteur d'assiette (VTS^{MC})
6. Levier sélecteur
7. Indicateur multifonctionnel
8. Boîte à gants
9. Compartiment de rangement avant
10. Loquet de siège
11. Poignées du passager
12. Cœilllets avant et arrière
13. Taquets d'amarre
14. Bouchons de vidange de la cale (non illustrés)

1) Interrupteur coupe-circuit du moteur

Le capuchon du cordon d'attache doit être bien installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur pour que la motomarine soit fonctionnelle.

Toujours fixer le cordon d'attache au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur.

Quand deux courts bips se font entendre, le système est prêt pour le démarrage du moteur. Pour connaître les autres codes, voir *DIAGNOSTIC DES PANNES*.



TYPIQUE

1. Capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur
2. Cordon d'attache fixé au VFI du conducteur

En cas d'urgence, lorsque le moteur est en marche, retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur pour arrêter le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Bien qu'il soit possible d'arrêter le moteur avec le bouton de démarrage/d'arrêt, on recommande aussi de retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsqu'on arrête le moteur et qu'on débarque de la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est impossible de diriger la motomarine lorsque le moteur est arrêté. Toujours retirer le cordon d'attache quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Si le démarrage du moteur n'est pas effectué dans les 5 secondes après avoir installé le capuchon du cordon d'attache, 4 très courts bips se font entendre à différents intervalles pendant approximativement 4 heures pour vous rappeler de démarrer le moteur ou de retirer le cordon d'attache. Après 4 heures, les bips cesseront. La même chose se produit lorsqu'on laisse le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur 5 secondes après avoir arrêté le moteur.

S'assurer qu'on ne laisse pas le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur après avoir arrêté le moteur.

IMPORTANT: La batterie se décharge lentement lorsqu'on laisse le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur et que le moteur est arrêté.

Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)

Le capuchon du cordon d'attache renferme un circuit électronique (clé D.E.S.S.) qui lui confère un numéro de série électronique unique. Cela en fait une clé comme n'importe quelle autre.

Le cordon d'attache ne peut être utilisé sur une autre motomarine, tout comme le cordon d'attache d'une autre motomarine ne peut être utilisé sur votre motomarine sauf si on l'a programmé à cet effet.

Toutefois, le système D.E.S.S. est d'une grande flexibilité. On peut se procurer des cordons d'attache supplémentaires et les faire programmer pour sa motomarine.

Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Fonction de limite de vitesse

TYPE	COULEUR	RESTRICTION DU RÉGIME DU MOTEUR
Clé normale	Jaune	Aucune
Clé R (R key)	Orange	+/- 6500
Clé d'apprentissage	Verte	+/- 5500

On peut programmer la clé d'apprentissage Sea-Doo Learning Key^{MC} ou la clé R (R Key) (location) pour limiter la vitesse de la motomarine. Les conducteurs novices ou peu expérimentés peuvent ainsi apprendre à conduire une motomarine tout en acquérant la confiance et la maîtrise nécessaires.



F00L2SY

TIPIQUE - CLÉ D'APPRENTISSAGE - VERT



R KEY — ORANGE

Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour faire programmer votre clé en conséquence.

2) Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motomarine. Lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne vers la droite et vice versa.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon, de la tuyère de direction et des dérives latérales (s'il y a lieu) avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, dérives latérales, tringlerie, etc.).

Réglage

Modèle RXP-X 255

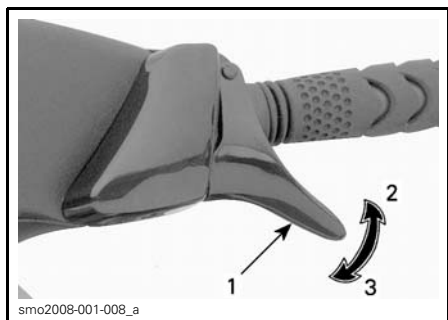
On peut régler la hauteur du guidon selon les préférences de l'utilisateur.

Pour effectuer ce réglage, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

3) Manette d'accélérateur

Modèle GTS Pro

La motomarine accélère lorsqu'on appuie sur cette manette. Lorsqu'on la relâche complètement, le moteur ralentit automatiquement; la motomarine est également ralentie par la résistance de l'eau.



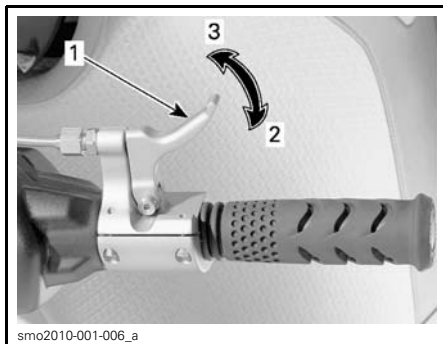
1. Accélérateur au doigt
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

Accélérateur au doigt

Modèle RXP-X 255

L'accélérateur au doigt offre un confort accru dans des conditions d'utilisation exigeantes.

Lorsqu'on l'enfonce, la motomarine accélère. Lorsqu'on le relâche complètement, le moteur revient automatiquement au ralenti et la résistance de l'eau ralentie graduellement la motomarine.



1. Accélérateur au doigt
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

4) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Pour démarrer le moteur, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans le relâcher. Le relâcher aussitôt le moteur démarré.

Pour arrêter le moteur, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Une fois le moteur arrêté, retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur. On recommande de relâcher la manette d'accélérateur en premier.

⚠ AVERTISSEMENT

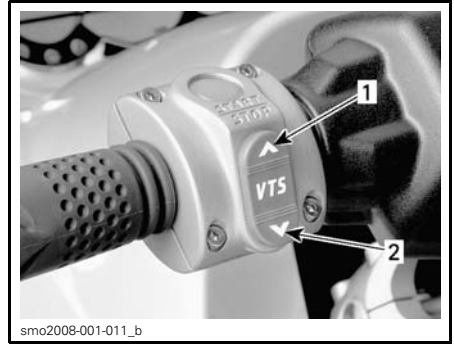
Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté.



smo2008-001-010_a

TYPIQUE — MODÈLE GTS PRO

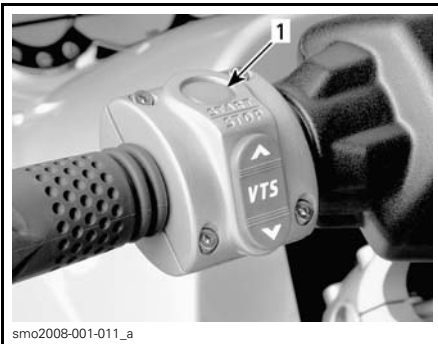
1. Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur



smo2008-001-011_b

BOUTON VTS

1. Proue élevée
2. Proue abaissée



smo2008-001-011_a

MODÈLE RXP-X 255

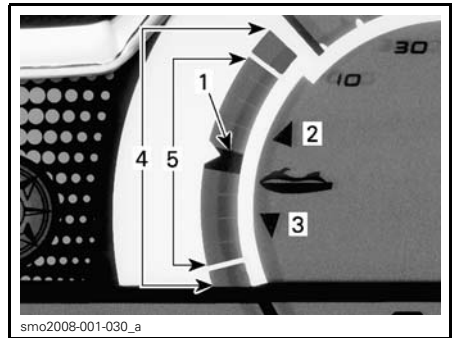
1. Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

5) Correcteur d'assiette (VTS)

MODÈLE RXP-X 255

Il permet de corriger l'assiette ainsi que d'optimiser la puissance d'accélération et la stabilité à haute vitesse.

Appuyer sur les boutons pour corriger l'assiette de la motomarine. Voir les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour une description du correcteur d'assiette (VTS).



smo2008-001-030_a

INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL — INDICATEUR DE POSITION DE CORRECTEUR

1. Indicateur de position
2. Proue élevée
3. Proue abaissée
4. Plaque de fonctionnement (modèle RXP)
5. Plaque de fonctionnement (modèle GTS Pro)

Enregistrement des positions du correcteur

Il est possible d'enregistrer deux positions de correcteur (une par bouton).

Le correcteur analysera les pré-réglages; le réglage le plus élevé se trouvera sur le bouton supérieur (proue relevée) et le réglage le plus bas se trouvera sur le bouton inférieur (proue abaissée).

Si les deux positions du correcteur sont identiques, les deux boutons présenteront le même réglage.

1. Appuyer simultanément sur les deux boutons du correcteur.



POUR ENREGISTRER

2. «PRESET 1» s'affichera sur l'indicateur multifonctionnel pour indiquer qu'il est prêt à enregistrer le pré-réglage du correcteur.



«PRESET 1» — PRÊT À ENREGISTRER

3. Régler le correcteur à la position voulue au moyen des boutons du correcteur.
4. Appuyer de nouveau sur les deux boutons simultanément pour enregistrer la position du correcteur.
5. «PRESET 2» s'affichera ensuite sur l'indicateur multifonctionnel pour indiquer qu'il est prêt à enregistrer un autre pré-réglage du correcteur.



«PRESET 2» — PRÊT À ENREGISTRER

6. Régler le correcteur à la position voulue au moyen des boutons du correcteur.
7. Appuyer de nouveau sur les deux boutons simultanément pour enregistrer la position du correcteur.

Les pré-réglages du correcteur sont enregistrés et prêts à utiliser.

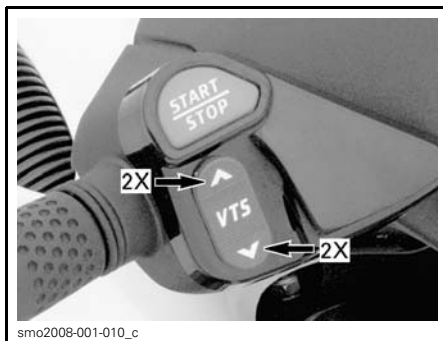
Pour enregistrer de nouveaux pré-réglages, procéder de la même façon.

Utilisation des pré-réglages du correcteur

Pour régler le correcteur à la position plus élevée, double cliquer sur le bouton supérieur du correcteur (proue relevée).

Pour régler le correcteur à la position la moins élevée, double cliquer sur le bouton inférieur (proue abaissée).

S'il n'y a qu'un seul pré-réglage, double cliquer sur le bouton inférieur ou supérieur du correcteur.



DOUBLE CLIQUER POUR UTILISER LES PRÉRÉGLAGES

6) Levier sélecteur

Ce levier qu'on tire ou qu'on pousse permet ces positions:

- Marche avant
- Point mort
- Marche arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser le levier sélecteur seulement lorsque le moteur est au ralenti et que la motomarine est complètement arrêtée. Ne pas utiliser comme poignée de maintien.

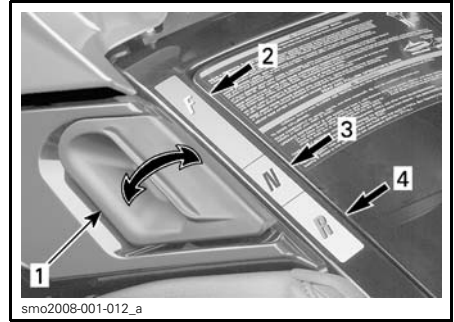
⚠ AVERTISSEMENT

Ne reculer qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, toujours s'assurer qu'il n'y a aucun objet ni aucune personne, notamment un enfant, derrière la motomarine.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime en marche arrière.

En position de marche avant, tirer pour mettre le levier en position de marche arrière. Pousser le levier pour revenir en marche avant. Toujours ramener le levier en position de marche avant après l'utilisation de la motomarine. Pour trouver le point mort, mettre le levier en position de marche arrière, puis le pousser jusqu'à ce que la motomarine cesse de reculer.

Voir les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour une description du système de propulsion.



TYPIQUE

1. Levier sélecteur
2. Marche avant
3. Point mort
4. Marche arrière

7) Indicateur multifonctionnel

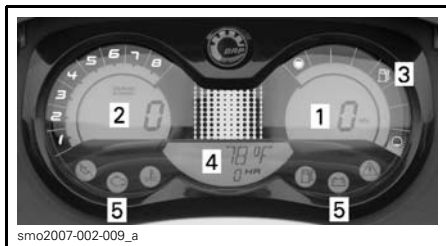
Il s'agit d'un indicateur multifonctionnel qui fournit au conducteur des renseignements utiles en temps réel en anglais, en français ou en espagnol. Les unités de mesure métriques ou impériales sont offertes.

Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour faire régler la langue et les unités de mesure.

Au démarrage, l'affichage à cristaux liquides et les voyants demeurent allumés 3 secondes à chaque activation de l'indicateur multifonctionnel (lorsque le cordon d'attache est inséré). De cette façon, le conducteur peut s'assurer de leur bon fonctionnement.

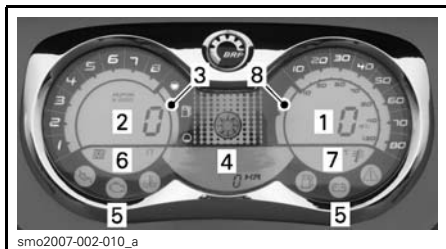
⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on conduit la motomarine, la lecture de l'indicateur multifonctionnel peut être une source de distraction; cela peut surtout nous détourner de notre surveillance constante de l'horizon. S'assurer qu'aucun obstacle et qu'aucune personne à l'eau ne se trouvent sur le trajet; ralentir et circuler à basse vitesse avant de modifier les réglages de l'indicateur.



MODÈLE GTS PRO

1. Indicateur de vitesse (s'il y a lieu)
2. Tachymètre
3. Niveau d'essence
4. Affichage d'information
5. Voyants



MODÈLE RXP-X 255

1. Indicateur de vitesse
2. Tachymètre
3. Niveau d'essence
4. Affichage d'information
5. Voyants
6. Affichage de la profondeur de l'eau (s'il y a lieu)
7. Affichage de la température de l'eau
8. Indicateur de position de correcteur d'assiette (s'il y a lieu)

Indicateur de vitesse

Indique la vitesse de la motomarine en milles à l'heure (MPH) ou en kilomètres à l'heure (km/h).

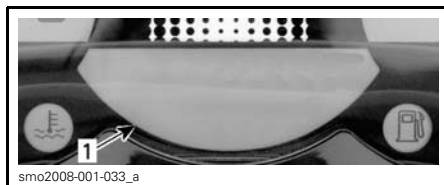
Tachymètre

Indique le nombre de rotations du moteur par minute (tr/mn). Multiplier ce nombre par 1000 pour obtenir le véritable régime du moteur.

Niveau d'essence

Un indicateur à barres affiche la quantité d'essence dans le réservoir pendant l'utilisation de la motomarine.

Affichage d'information



TYPIQUE

1. Affichage d'information

Boussole

Modèle RXP-X 255

Affiche les points cardinaux pour permettre de connaître l'orientation de la motomarine.



TYPIQUE

1. Boussole

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser la boussole qu'à titre indicatif. Elle ne constitue pas un instrument précis pour la navigation.

Totalisateur d'heures (HR)

Affiche la durée d'utilisation de la motomarine en heures.



TYPIQUE

1. Totalisateur d'heures

Messages

Affiche les messages provenant du système de contrôle.

Consulter la section *DIAGNOSTIC DES PANNES* pour plus de détails.



smo2008-001-026_a

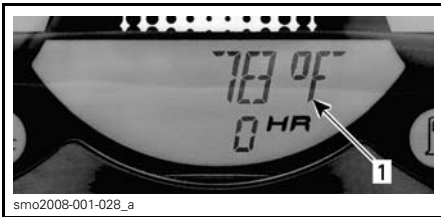
TYPIQUE

1. Affichage

Température de l'eau

Modèle GTS Pro

Affiche la température de l'eau dans laquelle on navigue en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).



smo2008-001-028_a

TYPIQUE

1. Température de l'eau

Voyants

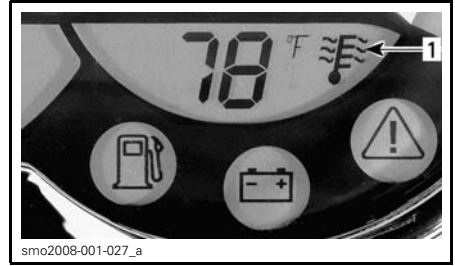
Les voyants fournissent de l'information sur une condition particulière ou anormale.

Voir la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour plus de détails.

Affichage de la température de l'eau

Modèle RXP-X 255

Affiche la température de l'eau dans laquelle on navigue, en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).



smo2008-001-027_a

TYPIQUE — SOUS L'INDICATEUR DE VITESSE

1. Température de l'eau

Indicateur de position de correcteur d'assiette

Modèle RXP-X 255

Indique l'angle de la coque de la moto-marine par rapport à la surface de l'eau.

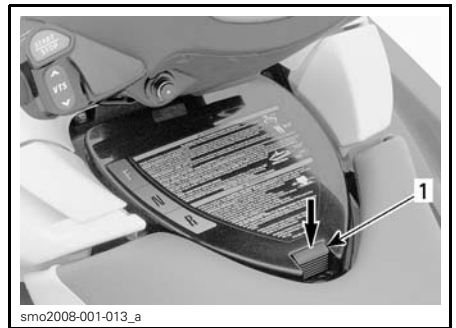
Consulter la section *CORRECTEUR D'ASSIETTE* pour de plus amples détails.

8) Boîte à gants

Petit compartiment de rangement pratique pour mettre des objets personnels.

Utiliser le verrou pour ouvrir la boîte à gants.

Modèle RXP-X 255



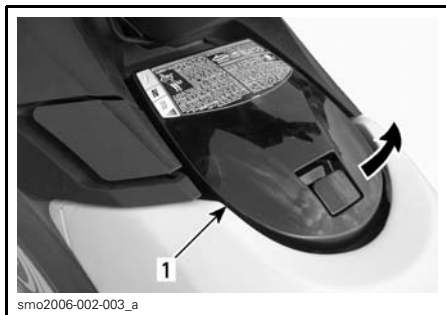
smo2008-001-013_a

POUSSER SUR LE VERROU POUR OUVRIR

1. Verrou de couvercle

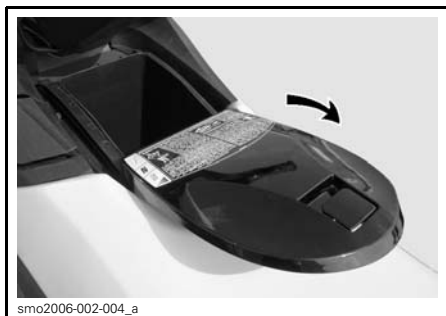
Modèle GTS Pro

Pour accéder facilement à l'intérieur de la boîte, utiliser le verrou pour ouvrir la boîte à gants puis tirer son couvercle.



OUVRIER LE COUVERCLE

1. Couverture de la boîte à gants

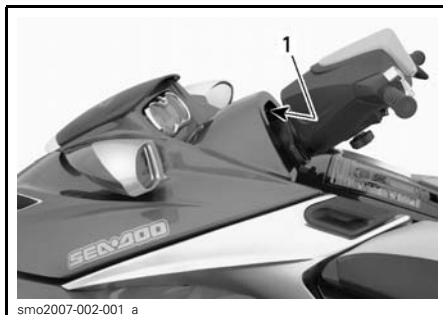


TIRER SUR LE COUVERCLE

9) Compartiment de rangement avant

Compartiment étanche pratique (amovible sur certains modèles) pour transporter des effets personnels. L'endroit idéal pour un extincteur approuvé (vendu séparément), un câble de remorquage, une trousse de premiers soins, etc.

Tirer sur le loquet pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement avant. Toujours fermer le couvercle et mettre le loquet lorsqu'on conduit la motomarine.



TYPIQUE — MODÈLE RXP-X 255

1. Loquet



TYPIQUE — MODÈLE GTS PRO

1. Loquet

REMARQUE: Vérifier périodiquement si la goupille de verrouillage du couvercle du compartiment de rangement est bien serrée. La resserrer au besoin et s'assurer que le couvercle ferme bien.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans ce compartiment ou dans le panier de rangement sans les assujettir. Ne pas surcharger. Ne jamais utiliser la motomarine lorsque le compartiment de rangement est ouvert.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rien mettre sous le bac de rangement.

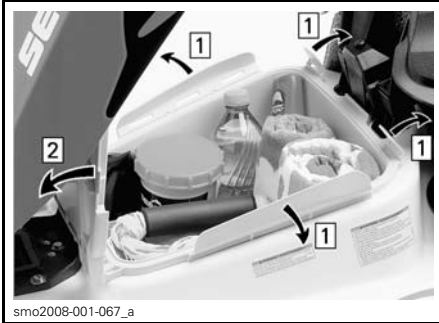
Bac de rangement amovible indépendant

Modèle GTS Pro

AVIS La charge MAXIMALE est de 11 kg.

Ouverture du couvercle

Dégager le couvercle de ses fermoirs puis tirer sur sa poignée pour l'ouvrir.

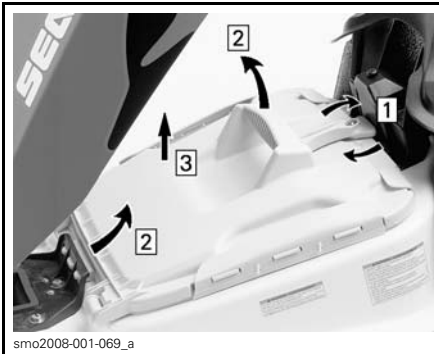


Étape 1: Dégager le couvercle de ses fermoirs
Étape 2: Ouvrir le couvercle

Dépose du bac de rangement

S'assurer que les fermoirs du couvercle sont bien verrouillés.

Relâcher le bouton, puis tirer sur la poignée du bac pour retirer celui-ci de la motomarine.

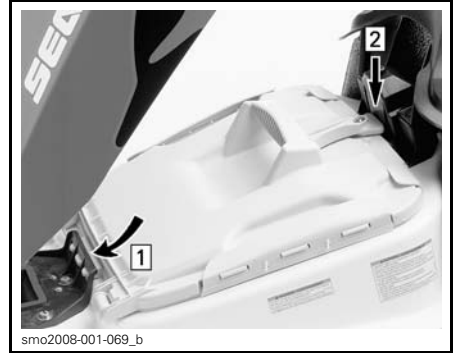


Étape 1: Tourner la poignée de déclenchement
Étape 2: Soulever le bac et l'incliner pour le dégager des pattes avant
Étape 3: Enlever le bac de rangement

Installation du bac de rangement

Insérer les pattes avant du bac de rangement sous le support d'amortisseur du couvercle du compartiment de rangement.

Pousser sur le bac pour que le dispositif de verrouillage l'immobilise.



Étape 1: Insérer les pattes avant du bac
Étape 2: Pousser sur le bac pour l'immobiliser

AVIS Ne jamais conduire la motomarine sans que le bac de rangement soit bien installé, sinon de l'eau pourrait entrer dans la cale.

Support d'extincteur

REMARQUE: L'extincteur est vendu séparément.

Modèle GTS Pro

Le support se trouve à l'intérieur du bac de rangement amovible dans le compartiment de rangement avant. Fixer l'extincteur à l'aide des attaches de caoutchouc.



Modèle RXP-X 255

Soulever le bac de rangement pour accéder au support pour extincteur approuvé (extincteur vendu séparément). On y trouvera aussi le guide du conducteur et la trousse d'outils.



10) Loquet de siège

Pour accéder au compartiment moteur, enlever le siège.

Le loquet du siège est à l'arrière de la motomarine, sous le siège.

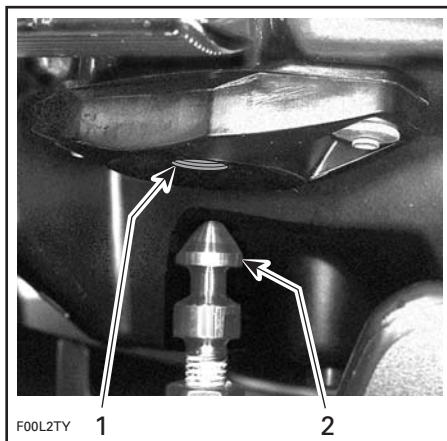


TYPIQUE

1. Loquet de siège

Pour enlever le siège, tirer le loquet vers le haut et le maintenir. Soulever ensuite le siège et le tirer vers l'arrière.

Pour enclencher le siège, aligner l'orifice du loquet sur la goupille, puis pousser fermement sur l'arrière.



1. Orifice du loquet
2. Goupille

Compartiment moteur

Enlever le siège pour accéder au moteur, au système électrique et au système d'alimentation.

⚠ AVERTISSEMENT

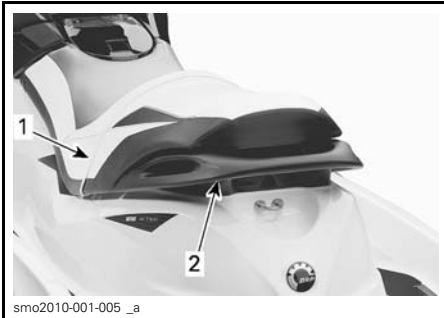
Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures. Éviter de toucher aux pièces électriques au démarrage ou lorsque le moteur tourne. Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ni dans la cale.

11) Poignées de maintien du passager

La courroie du siège offre une bonne prise pour un passager, et aide ce dernier à se maintenir dans le véhicule lors des déplacements.

Les poignées de maintien moulées latérales situées à l'arrière du siège offrent également une bonne prise pour un passager. La poignée de maintien moulée arrière offre une bonne prise pour monter sur la motomarine et sert de point d'appui pour l'observateur.

AVIS Ne jamais se servir de la poignée de maintien moulée pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever la motomarine.



TYPIQUE - POIGNÉES DE MAINTIEN DU PASSAGER

1. Courroie du siège
2. Poignée de maintien moulée

12) Œillets avant et arrière (proue/poupe)

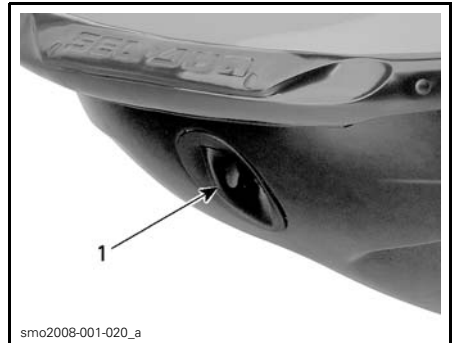
Les œillets servent à amarrer la motomarine, à la remorquer ou à l'attacher lorsqu'on la transporte sur une remorque.

Œillet avant (proue)



MODÈLE GTS PRO

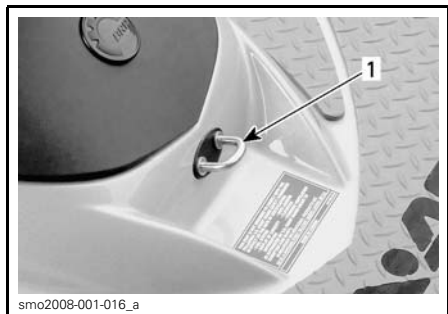
1. Œillet



MODÈLE RXP-X 255

1. Œillet

Œillet arrière (poupe)



TYPIQUE — MODÈLE RXP-X 255

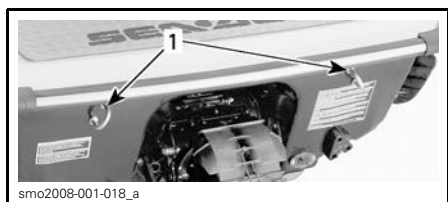
1. Œillet



TYPIQUE — MODÈLE GTS PRO

1. Œillet

REMARQUE: Les œillets utilisés sur votre modèle de motomarine peuvent ne pas avoir de crochet au centre.

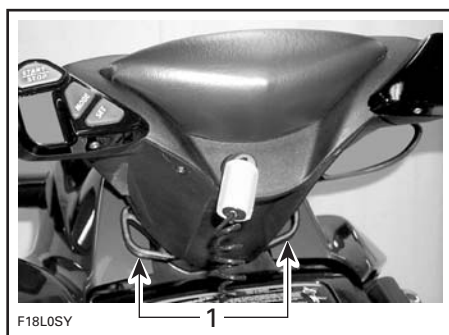


MODÈLE RXP-X 255

1. Œillets

13) Taquets d'amarre

On peut utiliser ces taquets pour amarrer temporairement la motomarine quand, par exemple, on fait le plein d'essence.



TYPIQUE — MODÈLE GTS PRO

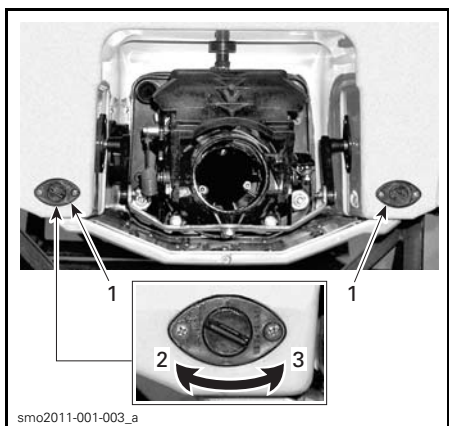
1. Taquets d'amarre

AVIS Ne jamais tirer ni soulever la motomarine par les taquets d'amarre.

14) Bouchons de vidange de la cale

Desserrer les bouchons de vidange lorsque la motomarine est sur la remorque. Cela permet à l'eau accumulée dans la cale de s'écouler et aide à réduire la condensation.

AVIS Sortir la motomarine de l'eau avant de dévisser les bouchons de vidange.



TYPIQUE

1. Bouchons de vidange

2. Serrer

3. Dévisser

AVIS S'assurer que les bouchons de vidange sont bien vissés avant de mettre la motomarine à l'eau.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours faire l'*INSPECTION PRÉALABLE À L'UTILISATION* avant de se servir de la motomarine. Lire les sections *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ* et *RENSEIGNEMENTS*, et veiller à bien connaître chacune des commandes ainsi que leur fonction.

Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Fonctionnement pendant la période de rodage

AVIS Suivre scrupuleusement les directives de cette section. À défaut de respecter ces directives, la vie ou la performance du moteur risque d'être altérée.

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser la motomarine à plein régime de manière continue.

Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.

Embarquement

Comme pour toute autre motomarine, l'embarquement doit se faire avec précaution, alors que le moteur est arrêté.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur DOIT être arrêté lorsqu'on monte sur la motomarine ou qu'on utilise la marche d'embarquement.

Embarquement à partir d'un quai

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le marche-pied de la motomarine installée le long du quai tout en tenant le guidon, et transférer simultanément le poids du corps de l'autre côté afin d'équilibrer la motomarine.

Passer ensuite l'autre pied au-dessus du siège et le placer de l'autre côté du marche-pied. Éloigner ensuite la motomarine du quai.



Embarquement en eau peu profonde

En eau peu profonde, embarquer sur la motomarine par le côté ou par l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

- Garder les membres à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission.
- Ne jamais se servir du système de propulsion comme point d'appui pour remonter sur la motomarine.

S'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque.

Tenir compte que la coque calera une fois que les passagers auront pris place sur la motomarine. S'assurer que l'eau est assez profonde pour éviter que du sable et des cailloux soient aspirés par la turbine.



A. Se tenir à au moins 90 cm sous la partie arrière la plus basse de la coque une fois que les passagers ont pris place sur la motomarine

AVIS

- Démarrer le moteur ou circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager l'hélice ou d'autres composants de la turbine.
- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

Embarquement en eau profonde

⚠ AVERTISSEMENT

- Garder les membres à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission.
- Ne jamais se servir du système de propulsion comme point d'appui pour remonter sur la motomarine.
- Les personnes inexpérimentées devraient s'exercer à embarquer près du rivage (en utilisant les méthodes décrites dans cette section) avant de naviguer en eau profonde.

Conducteur seul

Nager à l'arrière de la motomarine.

Agripper d'une main la plate-forme d'embarquement.



Avec l'autre main, saisir une des poignées de maintien de la plate-forme d'embarquement, puis se soulever afin de mettre ses genoux sur la plate-forme.

Se déplacer vers l'avant et agripper d'une main la poignée de maintien derrière le siège.



smo2009-002-142

Agrapper des deux mains la poignée de maintien à l'arrière du siège et monter sur la plate-forme d'embarquement.



smo2009-002-143



smo2009-002-144

Agrapper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



smo2009-002-145

Chevaucher le siège.

Conducteur avec passager

Le conducteur prend place de la façon indiquée précédemment.

En eau agitée, le passager se trouvant dans l'eau peut retenir la motomarine pour aider le conducteur à monter.



smo2009-002-146

Le passager monte ensuite sur la motomarine alors que le conducteur la maintient en équilibre et s'assoit le plus près possible de la console.



smo2009-002-147



smo2009-002-148



sma2009-002-149



sma2009-002-150

Comment démarrer le moteur

1. Fixer le cordon d'attache à votre VFI.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, le conducteur et les passagers devraient toujours être assis sur le siège de la motomarine, avoir une bonne prise ou tenir la personne assise devant eux par la taille et porter des vêtements de protection appropriés, y compris un vêtement de flottaison individuel, approuvé par les autorités locales, ainsi que la partie inférieure d'une combinaison isothermique.

2. Mettre le levier sélecteur au point mort. Consulter *COMMENT PASSER AU POINT MORT ET EN MARCHÉ ARRIÈRE* dans cette section.
3. Tenir fermement le guidon avec la main gauche et placer les deux pieds sur le marchepied.
4. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Garder le cordon d'attache fixé au VFI du conducteur lorsqu'on démarre le moteur ou pendant une randonnée.

REMARQUE: Si on entend autre chose que deux courts bips provenant du D.E.S.S., on doit corriger une situation anormale. Consulter la section *DIAGNOSTIC DES PANNES* pour connaître la signification des signaux sonores.

5. Appuyer sur le bouton de démarrage sans le relâcher pour lancer le moteur.

AVIS S'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière de la coque, une fois que tous les passagers ont pris place sur la motomarine. Sinon, l'hélice ou d'autres composants de la turbine pourrait subir des dommages. Ne pas accélérer brusquement.

REMARQUE: Ne pas appuyer sur la manette d'accélérateur pour démarrer un moteur froid ou chaud.

Si le moteur n'a pas démarré après 10 secondes, attendre quelques instants, puis réessayer.

6. Relâcher le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur immédiatement après le démarrage.

AVIS Pour empêcher la surchauffe du démarreur, ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur plus de 30 secondes. Laisser refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage. Prendre soin de ne pas décharger la batterie.

7. Accélérer doucement pour aller en eau plus profonde. Attendre que le moteur soit chaud avant d'appuyer à fond sur la manette d'accélérateur. Observer les règles de navigation.



AVIS Éviter d'utiliser la motomarine dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse de la motomarine.

Comment arrêter le moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de garder le contrôle de la direction de la motomarine, laisser le moteur fonctionner jusqu'à ce que la motomarine soit au ralenti.

Pour arrêter le moteur:

1. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. Relâcher le bouton de démarrage/d'arrêt dès que le moteur s'éteint.
3. Retirer le capuchon de cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur si l'on descend de la motomarine.

REMARQUE: Retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur sans appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt permet également d'arrêter le moteur, ce qui constitue une mesure de sécurité si le conducteur est éjecté de la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

AVIS La batterie se décharge lentement si on laisse le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque le moteur est arrêté, car le système électrique demeure sous tension.

Comment tourner avec la motomarine



Lorsqu'on tourne le guidon, on fait pivoter la tuyère de la turbine, ce qui dirige la motomarine. Si on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne à droite, et vice versa. Il faut appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

On recommande d'appuyer sur l'accélérateur et de tourner le guidon pour donner à la motomarine une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon le nombre de passagers, la charge et l'état de l'eau ainsi que d'autres facteurs ambiants comme le vent.

À la différence d'une voiture, il faut appuyer sur l'accélérateur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté.

La maniabilité de la motomarine varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a un passager. Un passager devrait toujours tenir la courroie du siège, une poignée de maintien, ou tenir par la taille la personne assise devant lui. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec un passager.

Virages serrés et autres manœuvres spéciales

Quand on effectue des virages serrés ou des manœuvres spéciales qui font en sorte que les ouvertures d'admission d'air sont submergées pendant un certain temps, de l'eau pénètre dans la cale.

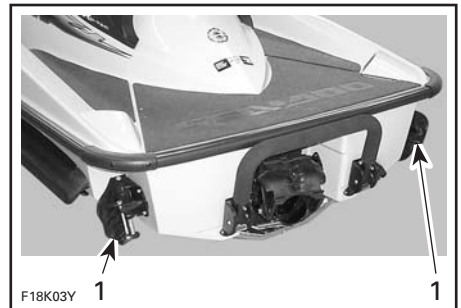
Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche.

AVIS Quand les ouvertures sont submergées, ce qui peut arriver quand on fait des manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine, l'eau peut pénétrer dans la cale et peut occasionner de sérieux dommages aux composants internes du moteur. Voir la section *GARANTIE* du présent guide.

Système d'aide directionnelle en absence de propulsion (O.P.A.S.)

Le système d'aide directionnelle en absence de propulsion (O.P.A.S.) est constitué de deux dérives latérales aidant à diriger la motomarine lors des décélérations, à réorienter la motomarine lorsqu'on tourne le guidon après avoir relâché l'accélérateur ou arrêté le moteur.

Les dérives latérales situées de chaque côté à l'arrière de la coque tournent lorsqu'on tourne le guidon. Avant de partir en randonnée, s'exercer à tourner avec ce système.

**TYPIQUE**

1. Les dérives latérales tournent en fonction du mouvement de la direction

Comment passer au point mort et en marche arrière

⚠ AVERTISSEMENT

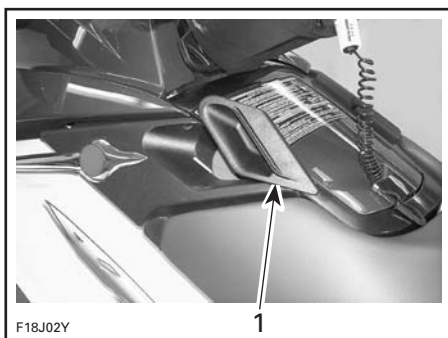
Utiliser le levier sélecteur seulement lorsque le moteur est au ralenti et que la motomarine est complètement arrêtée. Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime en marche arrière. Ne pas utiliser la marche arrière pour arrêter la motomarine. Ne reculer qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, toujours s'assurer qu'il n'y a aucun objet ni aucune personne, notamment un enfant, derrière la motomarine.

Pour trouver le point mort, mettre doucement la manette en position de marche arrière, puis la pousser jusqu'à ce que la motomarine cesse de reculer.

Le déflecteur de marche arrière sera alors au centre, ce qui dirigera la moitié du jet d'eau vers l'avant pour réduire le mouvement de la motomarine.

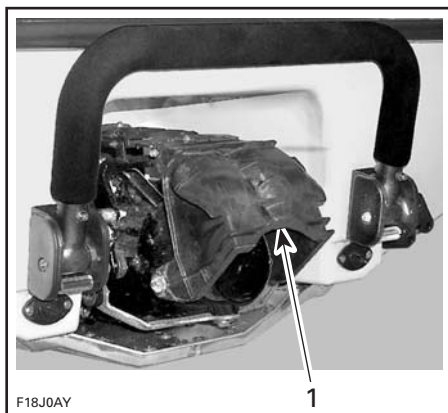
⚠ AVERTISSEMENT

L'arbre de transmission et la turbine tournent encore lorsque le levier sélecteur est au point mort.



TYPIQUE

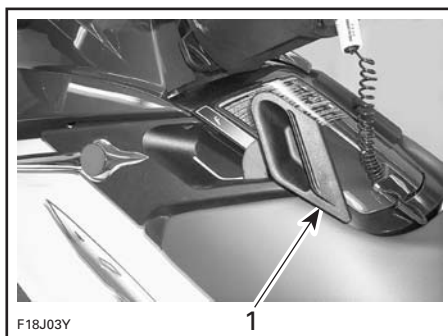
1. Levier sélecteur au point mort



TYPIQUE

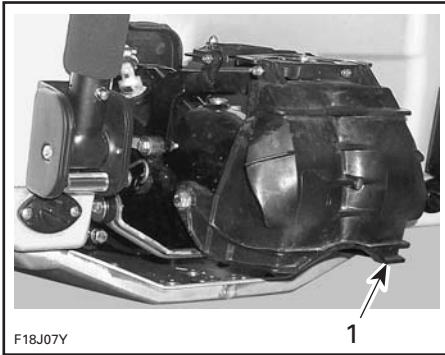
1. Déflecteur de marche arrière en position centrale

Pour passer en marche arrière, tirer complètement le levier sélecteur. Le déflecteur de marche arrière sera alors abaissé et dirigera le jet d'eau vers l'avant de la motomarine.



TYPIQUE

1. Levier sélecteur en position de marche arrière



F18J07Y

1

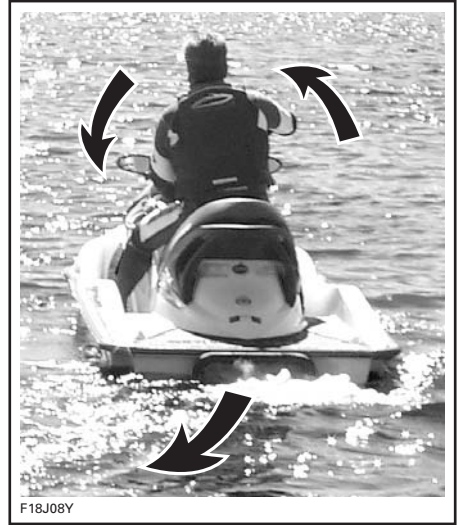
TYPIQUE

1. Déflecteur de marche arrière en position abaissée

REMARQUE: Pour assurer un maximum d'efficacité et de contrôle en marche arrière, augmenter légèrement la vitesse du moteur juste au-delà du ralenti. Un régime excessif entraînera une turbulence dans l'eau et réduira l'efficacité en marche arrière.

En marche arrière, tourner le guidon dans le sens opposé à la direction que l'on veut prendre.

Par exemple, pour entraîner l'arrière de la motomarine vers la gauche, tourner le guidon vers la gauche.



F18J08Y

TYPIQUE

Comment utiliser le correcteur d'assiette

Modèle RXP-X 255

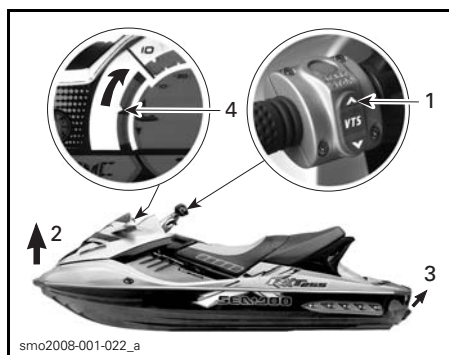
Le correcteur d'assiette, un système rapide et efficace, permet de varier l'angle de la tuyère de turbine selon la charge, la poussée, la position de conduite et les conditions de l'eau. Lorsque le correcteur est bien réglé, il peut améliorer la maniabilité, réduire le marsouinage et permettre à la motomarine d'adopter le meilleur angle possible de façon à obtenir une performance maximale.

Aux premières utilisations, le conducteur devrait utiliser le correcteur d'assiette à différentes vitesses et dans différentes conditions nautiques pour se familiariser avec ce dispositif. Les utilisateurs préfèrent habituellement régler le correcteur au centre de sa course lors d'une randonnée. Ce n'est qu'avec l'expérience que le conducteur apprendra à utiliser le correcteur en fonction des différentes conditions. Il serait bon de se familiariser avec

le correcteur d'assiette pendant la période de rodage (moment où on recommande de circuler à basse vitesse).

Lorsque la tuyère est orientée vers le haut, le jet d'eau dirige la proue de la motomarine dans cette direction. On utilise cette position pour obtenir une meilleure vitesse de pointe.

REMARQUE: La position du correcteur d'assiette est affichée par un indicateur à barres faisant partie de l'indicateur multifonctionnel.



TYPIQUE

1. Appuyer sur la flèche qui pointe vers le haut du bouton du correcteur d'assiette (VTS)
2. Proue élevée
3. Tuyère orientée vers le haut
4. Position du correcteur d'assiette

Lorsque la tuyère est orientée vers le bas, la proue redescend et améliore la maniabilité de la motomarine. La vitesse, la position de conduite du conducteur et le transfert de poids sont tous des facteurs qui influencent l'efficacité d'une motomarine lorsqu'elle aborde un virage. Il est possible de réduire ou d'éliminer l'effet de marsoinage lorsque la tuyère est orientée vers le bas et que la vitesse est réglée proportionnellement.

REMARQUE: La position du correcteur d'assiette est affichée par un indicateur à barres faisant partie de l'indicateur multifonctionnel.



TYPIQUE

1. Appuyer sur la flèche qui pointe vers le bas du bouton du correcteur d'assiette (VTS)
2. Proue abaissée
3. Tuyère orientée vers le bas
4. Position du correcteur d'assiette

Recommandations générales

Conduite en eau agitée ou avec visibilité réduite

Éviter d'utiliser la motomarine dans de telles conditions. Si c'est indispensable, naviguer avec prudence et à une vitesse minimale.

Façon d'aborder les vagues

Réduire la vitesse de la motomarine.

Toujours être prêt à diriger la motomarine et à maintenir son équilibre au besoin.

Lorsque la motomarine aborde le sillage d'une embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.

⚠ AVERTISSEMENT

Ralentir lorsqu'on aborde une vague ou le sillage d'une embarcation. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper et se mettre en position semi-acroupie afin d'absorber les chocs. Ne pas sauter les sillons ni les vagues.

Arrêt ou accostage au quai

Lorsque le levier d'accélérateur est relâché, la résistance de l'eau sur la coque a pour effet de ralentir la motomarine. La distance d'arrêt varie en fonction de la taille de la motomarine, de sa vitesse, du poids qu'elle transporte, des conditions de l'eau, du vent et du courant.



Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

Relâcher la manette d'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage.

Ralentir jusqu'à la vitesse de ralenti.

Mettre le levier sélecteur au point mort, en marche arrière ou en marche avant selon le cas.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté.

Accostage sur une plage

AVIS Il n'est pas recommandé de conduire la motomarine jusqu'au rivage.

S'approcher lentement de la plage. Utiliser le cordon d'attache pour arrêter le moteur avant que la profondeur sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm. Débarquer ensuite de la motomarine et la tirer jusqu'à la plage.

AVIS Circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager l'hélice ou d'autres composants de la turbine.



AVIS Faire attention lorsqu'on laisse une motomarine sur la plage. S'assurer que les dérives latérales ne frottent pas contre le sol ou le frappent si la motomarine se balance au mouvement des vagues, sinon les composants du système O.P.A.S. risquent de s'endommager.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

⚠ AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de votre vêtement de flottaison individuel, par exemple, peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles, ce qui pourrait provoquer des blessures graves ou même la noyade.

Les algues, coquillages et autres débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent survenir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple:

- **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement, mais la motomarine se déplace lentement à cause d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
- **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante:

Nettoyage sur l'eau

Balancer plusieurs fois la motomarine tout en appuyant plusieurs fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pendant quelques instants sans démarrer le moteur. La plupart du temps, cela permettra de dégager la partie obstruée. Démarrer le moteur, puis s'assurer que la motomarine fonctionne normalement.

Si le système est toujours obstrué, sortir la motomarine de l'eau et retirer l'obstruction à la main.

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante:

- Le moteur étant en marche et avant d'appuyer sur l'accélérateur, mettre le levier sélecteur en marche arrière et appuyer rapidement sur la manette d'accélérateur à plusieurs reprises.
- Répéter l'opération au besoin.

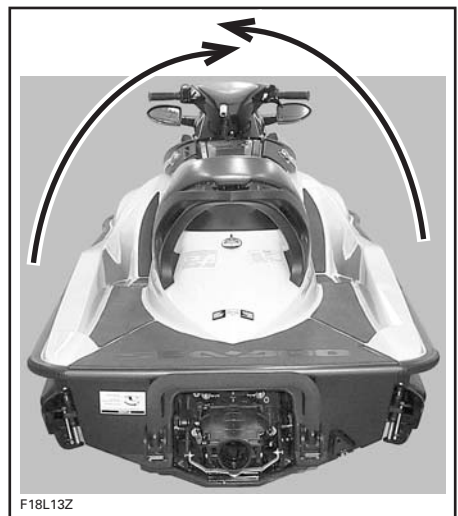
Nettoyage à l'eau sur la plage

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Placer un carton ou un tapis près de la motomarine afin d'éviter de l'égratigner en la retournant pour la nettoyer.

Retourner la motomarine sur un côté pour la nettoyer.



TYPIQUE

Nettoyer l'admission d'eau. En cas de difficulté, confier cette tâche à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Chavirement de la motomarine

La motomarine est conçue de façon qu'il soit difficile de la chavirer. De plus, il y a un stabilisateur de chaque côté de la coque, ce qui améliore la stabilité de la motomarine. Dans le cas d'un chavirement, la motomarine restera dans cette position.

AVERTISSEMENT

Lorsque la motomarine est chavirée, ne pas essayer de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers doivent toujours porter des vêtements de flottaison individuels approuvés.

Pour remettre la motomarine à l'endroit, s'assurer que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache **N'EST PAS** installé sur le cordon d'attache. Saisir la grille d'admission, placer le pied sur le pare-chocs et, en utilisant le poids de son propre corps, tourner la motomarine dans la direction désirée.

REMARQUE: Il y a une étiquette sur le côté gauche de la poupe qui explique comment remettre la motomarine à l'endroit. L'étiquette est à l'envers pour qu'on puisse la lire lorsque la motomarine a chaviré.

Le moteur 4-TEC^{MC} présente un système de protection en cas de chavirement (T.O.P.S.^{MC}). Lorsque la motomarine chavire, le moteur s'arrête automatiquement et une soupape se

ferme pour empêcher l'huile du moteur de revenir dans le système d'admission.

Lorsqu'on ramène la motomarine dans sa position de fonctionnement normale, on peut alors faire démarrer le moteur normalement.

AVIS Si une motomarine reste chavirée plus de 5 minutes, ne pas tenter de lancer le moteur afin d'éviter toute ingestion d'eau qui pourrait endommager le moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo dès que possible.

AVIS Si le moteur refuse de tourner, cesser immédiatement toute tentative pour ne pas l'endommager. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo dès que possible.

Vérifier dès que possible s'il y a de l'eau dans la cale et la vidanger au besoin après avoir regagné le rivage.

Motomarine submergée

Pour limiter les dommages au moteur, faire l'opération suivante dès que possible.

Vider la cale.

Si la motomarine était submergée dans l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible l'entretien de la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants.

Moteur noyé d'eau

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible l'entretien de la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

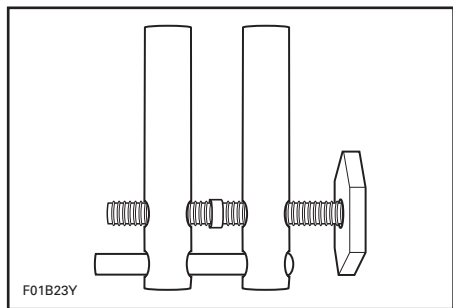
AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre la motomarine à un entretien adéquat, le moteur pourrait subir de graves dommages.

Remorquage de la motomarine sur l'eau

Des mesures de précaution spéciales doivent être prises lors du remorquage d'une motomarine Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 24 km/h.

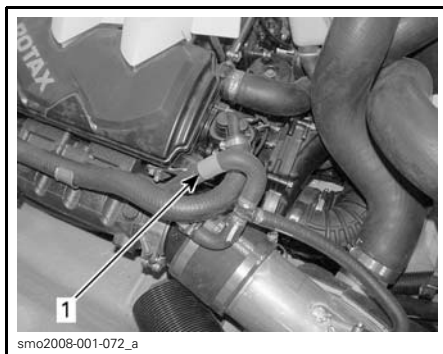
Avant de remorquer la motomarine sur l'eau, mettre un grand pince-boyau sur le boyau d'admission d'eau reliant le collecteur d'échappement au silencieux. (N/P 529 032 500).



Cette opération empêchera le système d'échappement et, éventuellement, le moteur de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

AVIS À défaut de suivre ces recommandations, le moteur pourrait être endommagé. Si la motomarine ne fonctionne plus, qu'il faut la remorquer sur l'eau et qu'il n'y a pas de pince-boyau que l'on puisse utiliser, circuler beaucoup plus lentement que la vitesse de remorquage maximale de 24 km/h.

REMARQUE: Du ruban rouge indique quel boyau pincer.



TYPIQUE

1. Boyau d'alimentation présentant du ruban rouge

AVIS Une fois le remorquage terminé, on recommande d'enlever le pince-boyau avant d'utiliser la motomarine, sinon le moteur subira des dommages.

INFORMATION SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation de la motomarine demeure sécuritaire. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien approprié de la motomarine.

AVERTISSEMENT

Si la motomarine n'est pas entretenue conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

Faire l'entretien de routine en fonction des heures et des conditions d'utilisation. Une motomarine utilisée de façon intensive nécessitera des inspections et un entretien plus fréquents.

Le programme d'entretien ne peut remplacer l'inspection préalable à l'utilisation.

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE	VÉRIFICATION INITIALE (10 PREMIÈRES HEURES)						
	TOUTES LES 25 HEURES OU AUX 3 MOIS						
	TOUTES LES 50 HEURES OU AUX 6 MOIS						
	TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE						
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS						
	RESPONSABLE						
PIÈCE/TÂCHE							REMARQUE
MOTEUR							
Huile à moteur et filtre	R			R		CS	—
Supports de moteur	I			I		CS	
Protection contre la corrosion			L			CO	
SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT							
Système d'échappement (2)	I			I, N (3)		CO/CS	(1) Voir la REMARQUE 1 à la fin du tableau. (2) Comprend un refroidisseur intermédiaire sur les modèles suralimentés. (3) Rincer tous les jours si on utilise la motomarine en eau salée ou sale.
Embrayage du compresseur volumétrique (RXP-X 255)				R (1)		CS	
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT							
Boyaux et attaches	I					CS	—
Liquide de refroidissement	I				R	CS	
SYSTÈME D'ALIMENTATION							
Câble d'accélérateur	I			I (4)		CS	(4) Au remisage ou après 100 heures, selon la première éventualité. (5) Voir la REMARQUE 2 à la fin du tableau d'entretien.
Bouchon de réservoir d'essence, goulot de remplissage, réservoir, sangle, conduits d'essence et connexions	I			I		CS	
Vérification d'étanchéité du système d'alimentation	I			I		CS	
Carter de papillon	I			L (5)		CO/CS	
Sangles du réservoir d'essence	I			I		CS	

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE	VÉRIFICATION INITIALE (10 PREMIÈRES HEURES)						
	TOUTES LES 25 HEURES OU AUX 3 MOIS						
	TOUTES LES 50 HEURES OU AUX 6 MOIS						
	TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE						
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS						
	RESPONSABLE						
PIÈCE/TÂCHE							REMARQUE
SYSTÈME D'ADMISSION D'AIR							
Silencieux d'admission d'air	I			I		CS	—
SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR							
Sondes de l'EMS	I			I		CS	—
Codes de panne du système de gestion du moteur	I			I		CS	
SYSTÈME ÉLECTRIQUE							
Bougies	I			I	R	CS	—
Bobines d'allumage				I, L		CS	—
Connexions électriques et attaches (systèmes d'allumage et de démarrage, injecteurs, etc.)	I			I		CS	(6) Vérifier le niveau d'électrolyte et en ajouter au besoin.
Interrupteur coupe-circuit du moteur	I			I		CS	
Avertisseur sonore	I			I		CS	
Batterie et fixations ⁽⁶⁾	I			I		CS	
DIRECTION							
Câble de direction et connexions	I			I		CS	—
Douilles de la tuyère de direction	I			I		CS	
Aide directionnelle en absence de propulsion (O.P.A.S.)	I			I		CS	

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE	VÉRIFICATION INITIALE (10 PREMIÈRES HEURES)						REMARQUE
	TOUTES LES 25 HEURES OU AUX 3 MOIS						
	TOUTES LES 50 HEURES OU AUX 6 MOIS						
	TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE						
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS						
	RESPONSABLE						
PIÈCE/TÂCHE							
PROPULSION							
Anneau de carbone et soufflet de caoutchouc(arbre de transmission)	I			I		CS	(4) Au remisage ou avant le remisage, après 100 heures d'utilisation. (7) Vérifier chaque mois (aux deux semaines en eau salée) et remplacer au besoin.
Manchon d'hélice	I			I		CS	
Anneau d'étanchéité, manchon et joint torique de l'arbre d'hélice				I (4)		CS	
Arbre de transmission/cannelures de l'hélice				I, L		CS	
Anode sacrificielle (s'il y a lieu)	(7)					CS	
Système de marche arrière, câble et connexions	I			I		CS	
Correcteur d'assiette (s'il y a lieu)	I			I		CS	
Jeu de l'hélice et de la bague d'usure	I			I		CS	
COQUE/CARROSSERIE							
Coque	I			I		CO	—
Plaque de promenade et grille d'admission d'eau	I			I		CO	

REMARQUE 1 : Remplacer l'embrayage de compresseur volumétrique lorsque le message «ENTRETIEN COMPRESSEUR REQUIS» s'affiche sur l'indicateur multifonctionnel toutes les 100 heures de fonctionnement ou avant selon le type d'utilisation (vitesse, régime du moteur, conditions de l'eau); le système de gestion du moteur en commande l'affichage. L'embrayage du compresseur volumétrique devra être remplacé par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo dans les 5 heures suivant l'affichage du message. Le rappel d'entretien du compresseur doit être réinitialisé à l'aide du logiciel B.U.D.S. pour que le compteur d'heures soit remis à zéro, même si l'entretien a été effectué avant l'affichage du rappel sur l'indicateur multifonctionnel.

REMARQUE 2 : Lors d'une utilisation en eau salée, on recommande fortement de lubrifier le carter de papillon aux 10 heures. À défaut de quoi, le carter de papillon subira des dommages.

VÉRIFICATION INITIALE

On recommande de faire vérifier la motomarine par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo après la période de rodage (soit après les 10 premières heures de fonctionnement). La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

REMARQUE: La vérification à effectuer après 10 heures d'utilisation est aux frais du propriétaire.

On recommande de faire signer la partie ci-dessous par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Date de la vérification initiale

Signature du concessionnaire autorisé

Nom du concessionnaire

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base. Si vous avez des connaissances en mécanique et que vous possédez les outils requis, vous pouvez effectuer l'entretien. Sinon, adressez-vous à un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et effectuez l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, vous vous exposez aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.), toujours le remplacer par un neuf.

AVIS Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ni dans la cale.

Huile à moteur

Huile à moteur recommandée

Modèle GTS Pro

Utiliser l' HUILE SEMI-SYNTHÉTIQUE XPS (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121).

Si l'huile XPS n'est pas disponible, utiliser une huile 5W40 ou 10W40 qui respecte les exigences de la classe de service SM, SL ou SJ de l'API. Vérifier l'étiquette de l'API sur le contenant; l'huile doit répondre à au moins une de ces normes.

Modèle RXP-X 255

Utiliser l' HUILE SEMI-SYNTHÉTIQUE XPS (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121). Si l'huile XPS^{MC} recommandée ne peut être obtenue, utiliser une huile minérale 10W40 compatible avec les embrayages à bain d'huile.

AVIS Le moteur de cette motomarine a été développé et validé en utilisant l'huile semi-synthétique XPS^{MC}. BRP recommande fortement l'utilisation de son huile semi-synthétique XPS en tout temps. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile inadéquate ne seront pas couverts par la garantie limitée de BRP.

AVIS NE JAMAIS utiliser d'huile synthétique. Cela nuirait au bon fonctionnement de l'embrayage du compresseur. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Une huile minérale de la classe de service SM de l'API peut également contenir des additifs (agents modifiant le coefficient de frottement) qui peuvent causer un glissement inapproprié du compresseur et mener à une usure prématurée.

Niveau d'huile à moteur

AVIS Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Ne pas trop remplir. Si on le fait fonctionner avec un niveau d'huile incorrect, le moteur pourrait être sérieusement endommagé.

ATTENTION Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures.

Le niveau d'huile se vérifie dans l'eau ou hors de l'eau.

Si la motomarine est hors de l'eau

AVIS Le véhicule doit être sur une surface de niveau.

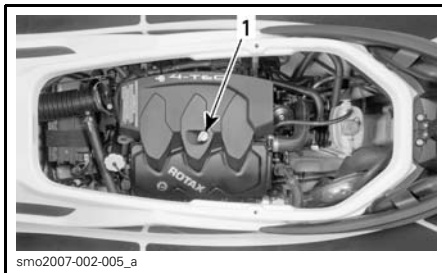
⚠ ATTENTION Lorsque le moteur fonctionne la motomarine étant hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir brûlant. Éviter de toucher à la plaque de promenade puisqu'on pourrait se brûler.

1. Soulever la languette de la remorque et l'immobiliser de façon à ce que le rail du pare-chocs soit de niveau.
2. Brancher un boyau d'arrosage au raccord de rinçage. Procéder de la façon décrite dans le paragraphe *RINÇAGE* dans la section *ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION*.

AVIS Ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau. Si on ne refroidit pas le système d'échappement, il peut subir de graves dommages.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau.

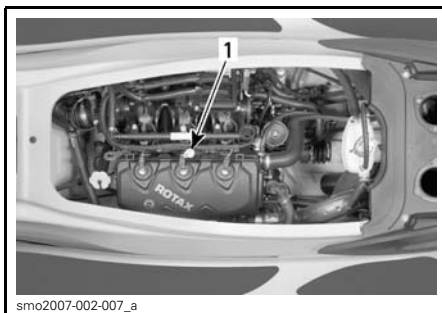
3. Ouvrir le siège.
4. Le moteur ayant atteint sa température normale de fonctionnement, laisser le moteur **tourner au ralenti 30 secondes**, puis l'arrêter.
5. Attendre au moins 30 secondes, puis retirer la jauge et de l'essuyer avec un chiffon.



smo2007-002-005_a

MODÈLES MUNIS D'UN COUVERCLE DE MOTEUR

1. Jauge de niveau d'huile

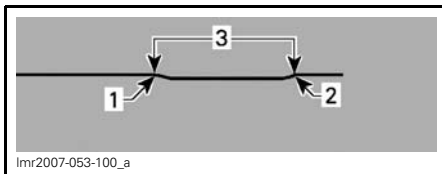


smo2007-002-007_a

MODÈLES SANS COUVERCLE DE MOTEUR

1. Jauge de niveau d'huile

6. Réinsérer la jauge et la pousser à fond.
7. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Il devrait se situer entre les marques **PLEIN** et **AJOUTER**.



lmr2007-053-100_a

1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

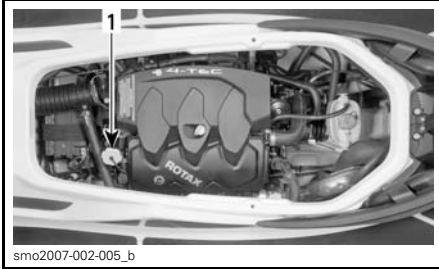
8. Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les marques.

Pour ajouter de l'huile:

- Dévisser le bouchon d'huile.

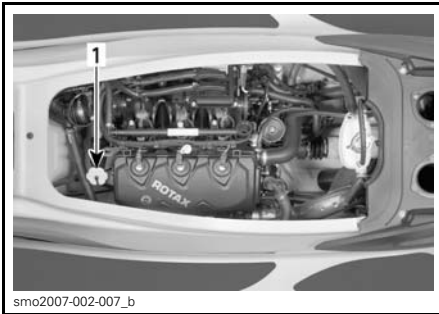
- Mettre un entonnoir dans l'orifice.
- Ajouter la quantité d'huile recommandée pour atteindre le bon niveau.

REMARQUE: Ne pas trop remplir.



MODÈLES MUNIS D'UN COUVERCLE DE MOTEUR

1. Bouchon de remplissage d'huile



MODÈLES SANS COUVERCLE DE MOTEUR

1. Bouchon de remplissage d'huile

REMARQUE: Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, il faut suivre de nouveau toutes les étapes décrites précédemment. Si on ne procède pas ainsi, la lecture sera erronée.

9. Bien replacer le bouchon et la jauge.

Changement de l'huile à moteur et remplacement du filtre à huile

La vidange d'huile et le remplacement du filtre devraient être effectués par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

Toujours utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destiné spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

REMARQUE: Lorsque c'est possible, on recommande d'utiliser un antigel biodégradable compatible avec les moteurs à combustion interne en aluminium. On contribuera ainsi à préserver l'environnement.

Remplir le système de refroidissement avec un mélange à parts égales d'eau déminéralisée et d'antigel.

BRP vend un liquide de refroidissement préparé (N/P 293 600 038) qui assure une protection à des températures atteignant -37°C.

REMARQUE: L'utilisation d'un mélange de 40% d'antigel et de 60% d'eau déminéralisée augmentera l'efficacité du refroidissement de la motomarine par temps très chaud ou dans de l'eau très chaude.

Toujours utiliser la même marque de liquide de refroidissement pour éviter qu'il se détériore. Ne jamais mélanger différentes marques à moins de purger complètement le système de refroidissement avant de le remplir. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

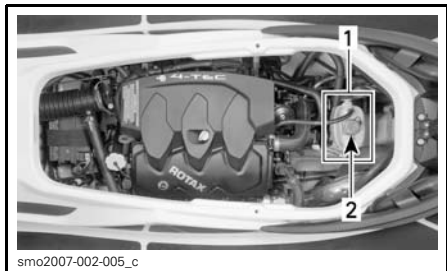
Niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

⚠ ATTENTION Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures.

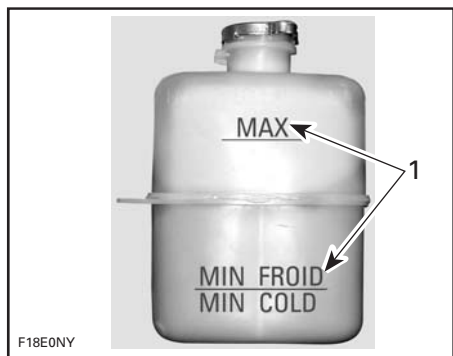
Enlever le ou les sièges pour exposer le réservoir d'expansion du système de refroidissement.



TYPIQUE

1. Réservoir d'expansion
2. Bouchon

Lorsque la motomarine se trouve sur une surface horizontale et que le moteur est froid, le niveau du liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



1. Niveau entre les marques alors que le moteur est froid

REMARQUE: La motomarine est de niveau lorsqu'elle est dans l'eau. Sur une remorque, soulever la languette de la remorque et l'immobiliser à la position où le rail du pare-chocs est de niveau.

Ajouter du liquide de refroidissement/ de l'eau déminéralisée pour ajuster le niveau entre les marques au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. Ne pas trop remplir.

REMARQUE: Utiliser un mélange de 50% d'antigel et de 50% d'eau déminéralisée. Il est possible de se procurer un mélange déjà prêt d'antigel et d'eau (N/P 293 600 038) chez un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo.

REMARQUE: L'utilisation d'un mélange de 40% d'antigel et de 60% d'eau déminéralisée augmentera l'efficacité du refroidissement de la motomarine par temps très chaud et/ou dans de l'eau très chaude.

Remettre en place et bien visser le bouchon de réservoir. Remettre la rallonge du siège en place.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, on a probablement des fuites ou des problèmes de moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo.

Remplacement du liquide de refroidissement

Le remplacement du liquide de refroidissement devrait être effectué par un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo.

Bougies

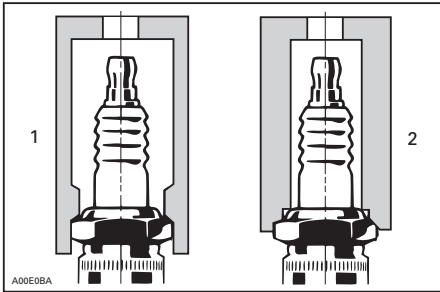
Dépose des bougies

1. Ouvrir le siège.
2. Enlever le cache-moteur (selon le modèle).
3. Débrancher le connecteur d'entrée de la bobine d'allumage.
4. Enlever la bobine d'allumage. Consulter la section **DÉPOSE DES BOBINES D'ALLUMAGE**.

⚠ AVERTISSEMENT

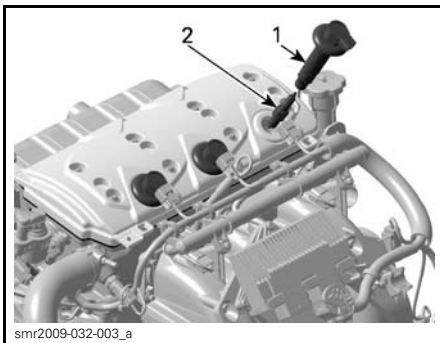
Ne jamais séparer une bobine d'allumage d'une bougie sans d'abord la débrancher du faisceau de fils, car il se peut que des vapeurs inflammables se trouvent dans la cale. Si le cordon d'attache est installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, une étincelle pourrait être générée dans la bougie, ce qui risquerait de provoquer une explosion.

- À l'aide d'une fiche de bougie, relâcher le couple appliqué aux bougies.



- Fiche approuvée
- Fiche inadéquate

- Nettoyer les bougies et la culasse à l'air comprimé.
- Dévisser les bougies, puis utiliser la bobine d'allumage pour retirer les bougies de leur trou.



- Bobine d'allumage
- Bougie

Pose des bougies

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.

- À l'aide d'une jauge d'épaisseur à fils, régler l'écartement des électrodes d'après le tableau suivant.

MOTEUR	BOUGIE	COUPLE	ÉCARTEMENT
1503	NGK DCPR8E	Serrage à main + 1/4 tour à l'aide d'une fiche	.75 mm

- Appliquer du lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies.
- Serrer les bougies à la main dans la culasse. Ensuite, serrer les bougies dans le sens des aiguilles d'une montre pendant 1/4 tour à l'aide d'une fiche de bougie approuvée.

Installer les bobines d'allumage. Consulter la section *INSTALLATION DES BOBINES D'ALLUMAGE*.

L'installation s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Bobines d'allumage

Dépose des bobines d'allumage

- Ouvrir le siège.
- Enlever le cache-moteur (selon le modèle).

Débrancher le connecteur de la bobine d'allumage.

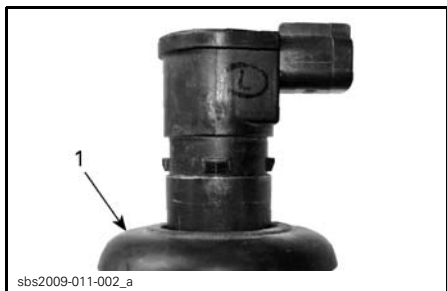
AVIS Ne pas enlever la bobine d'allumage avant de débrancher le connecteur d'entrée pour ne pas endommager les fils. Ne pas soulever la bobine à l'aide d'un tournevis afin d'éviter de l'endommager.

REMARQUE: Faire tourner la bobine d'allumage dans les deux sens en tirant pour faciliter son retrait.

Séparer la bobine d'allumage de la bougie.

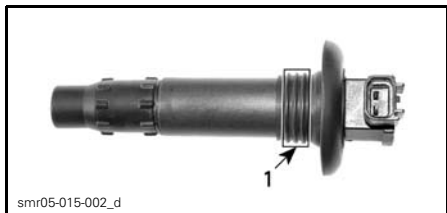
Installation des bobines d'allumage

1. Tirer le joint en caoutchouc vers le bas.

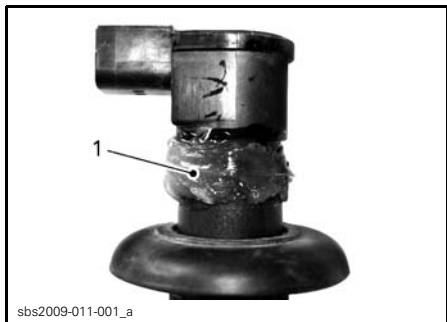


1. Joint en caoutchouc tiré vers le bas

2. Appliquer l'enduit DOW CORNING 111 (N/P 413 707 000) sur le siège du joint en caoutchouc comme sur l'illustration.



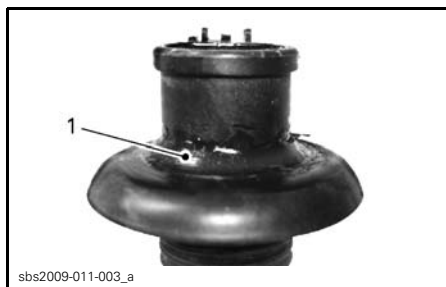
1. Appliquer le produit ici



1. Appliquer le produit ici

3. Replacer le joint sur son siège en s'assurant que les pattes de la bobine d'allumage et les rainures du joint sont bien alignées.

4. Laisser un anneau de graisse au-dessus du joint comme sur l'illustration pour empêcher l'eau de pénétrer. Essuyer l'excédent de graisse.



1. Produit correctement appliqué

5. Pousser la bobine d'allumage vers le bas pour la fixer sur le bec de bougie.

REMARQUE: S'assurer que le joint présente un bon contact avec la surface supérieure du moteur.

REMARQUE: S'assurer que le joint présente un bon contact avec la surface supérieure du moteur.

6. Rebrancher les connecteurs des bobines d'allumage.

7. Pour réinstaller le couvercle du moteur, l'enfoncer jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

8. Essuyer tout résidu d'eau sur le moteur.

9. Débrancher le boyau d'arrosage.

REMARQUE: On recommande de vaporiser le lubrifiant XPS Lube sur les soupapes du moteur. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Rinçage du système d'échappement

Il faut rincer le système d'échappement et le refroidisseur (moteurs suralimentés) à l'eau douce pour neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau ou les boyaux.

Le rinçage doit être fait après chaque journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remise pendant une période prolongée.

AVERTISSEMENT

Faire l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

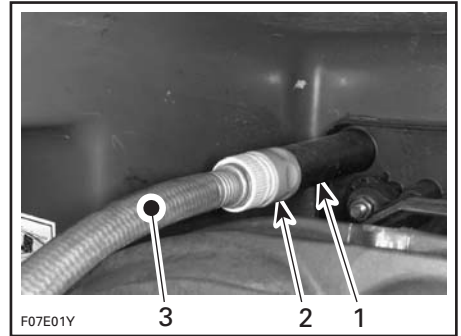
Procéder comme suit:

Vaporiser de l'eau à l'admission et la sortie pour nettoyer la turbine, puis appliquer une couche de lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.

ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec cette plaque afin de prévenir les brûlures.

Brancher un tuyau d'arrosage au raccord situé à l'arrière de la motomarine, sur le support de turbine. Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.

REMARQUE: On peut installer un adaptateur de tuyau à branchement rapide en option (N/P 295 500 473). Toutefois, il n'est pas nécessaire d'utiliser un pince-boyau pour rincer le moteur.



TYPIQUE

1. Adaptateur de tuyau
2. Adaptateur de tuyau à branchement rapide (en option, non obligatoire)
3. Tuyau d'arrosage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

ATTENTION Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

AVIS Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

Laisser tourner le moteur environ 20 secondes à un ralenti accéléré entre 4000 et 5000 tr/mn.

AVIS Lorsque la motomarine est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage. Sinon, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour l'entretien.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau.

Fermer le robinet du boyau d'arrosage puis arrêter le moteur.

AVIS Toujours fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur.

AVIS Retirer l'adaptateur à branchement rapide (si on en a utilisé un) une fois le rinçage terminé.

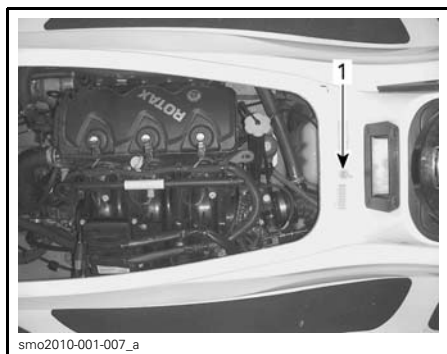
Carter de papillon

Lubrification du carter de papillon

Lubrifier le carter de papillon avec du lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.

Utiliser le raccord situé dans le compartiment moteur.

Le moteur étant arrêté, vaporiser du lubrifiant pendant au moins 3 à 5 secondes pour assurer une bonne lubrification.



TYPIQUE — MODÈLE GTS PRO

1. Raccord



TYPIQUE — MODÈLE RXP-X

1. Raccord

Câble d'accélérateur

Inspection du câble d'accélérateur

Appuyer sur la manette d'accélérateur ou l'accélérateur au doigt et la/le laisser revenir. Elle/il devrait se déplacer librement et revenir en position initiale sans hésitation. On doit percevoir un faible jeu lorsque la manette d'accélérateur ou l'accélérateur au doigt est relâché(e). Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo au besoin.

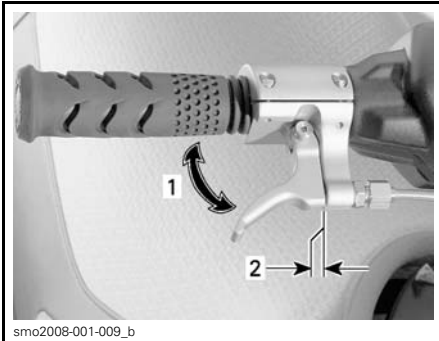
AVIS Ne jamais tenter de régler la vitesse de ralenti au moyen de la vis inviolable du carter de papillon, puisque cela compromettrait la stabilité du ralenti. De plus, ni le concessionnaire ni le fabricant ne peut procéder à un ajustement visant à corriger la vitesse de ralenti, puisqu'on devrait alors remplacer le carter de papillon aux frais du client. De plus, il est important de savoir qu'il pourrait en résulter une modification du niveau d'émissions du moteur qui pourrait ne plus répondre aux exigences de l'EPA/CARB.

AVERTISSEMENT

Il ne faut pas modifier le câble d'accélérateur ni sa position.

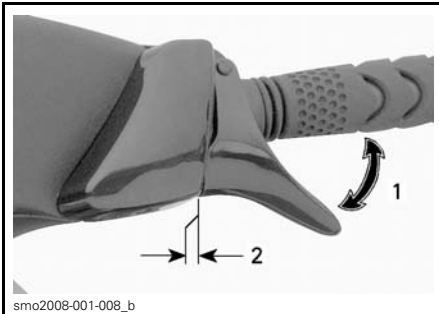
⚠ AVERTISSEMENT

Si la manette d'accélérateur ou l'accélérateur au doigt ne revient pas automatiquement, ne pas utiliser la motomarine et s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



MODÈLE RXP-X 25

1. Devrait se déplacer librement
2. Il doit y avoir un petit jeu ici



MODÈLE GTS PRO

1. Devrait se déplacer librement
2. Il doit y avoir un petit jeu ici

Lubrification du câble d'accélérateur

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.

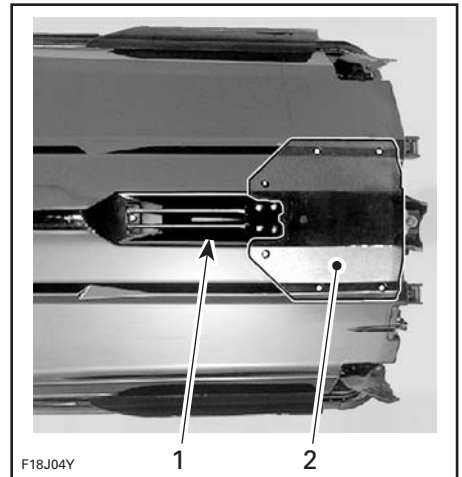
Plaque de promenade et grille d'admission d'eau

Inspection de la plaque de promenade et de la grille d'admission d'eau

Vérifier si la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau sont endommagés. Faire réparer ou remplacer les composants endommagés par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'inspecter la grille d'admission d'eau, toujours retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.



TYPIQUE — INSPECTER À CES ENDROITS

1. Admission d'eau
2. Plaque de promenade

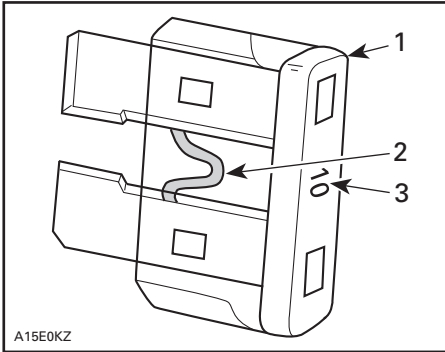
Fusibles

Dépose/inspection des fusibles

Si un problème électrique survient, vérifier les fusibles. Si un fusible est grillé, le remplacer par un autre de même calibre.

Utiliser l'outil de dépose et d'installation de fusible compris dans la boîte à fusibles pour faciliter le retrait des fusibles.

Écraser ensemble les languettes de verrouillage. Retenir et tirer le couvercle de la boîte à fusibles pour l'ouvrir.

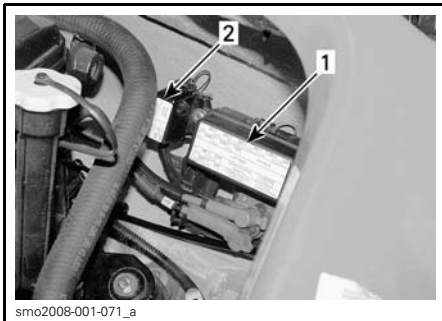


1. Fusible
2. Vérifier s'il est intact
3. Calibre

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer de graves dommages. Si un fusible est grillé, déterminer la cause de la défectuosité et réparer avant de redémarrer. Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Description et emplacement du fusible



TYPIQUE

1. Boîte à fusibles
2. Boîte à fusible de relais principal

FUSIBLE	DESCRIPTION	EMPLACEMENT
3 A	Indicateur multifonctionnel	Boîte à fusibles (compartiment moteur)
3 A	Avertisseur sonore	
3 A	Profondimètre (s'il y a lieu)	
3 A	Niveau d'essence	
7.5 A	Correcteur d'assiette (s'il y a lieu)	
10 A	Pompe à essence	
10 A	Cylindre 1 (bobine d'allumage et injection)	
10 A	Cylindre 2 (bobine d'allumage et injection)	
10 A	Cylindre 3 (bobine d'allumage et injection)	
3 A	Sonde TOPS	
15 A	Connecteur de diagnostic	
500 Ω	Niveau d'essence	
10 A	Démarrreur électrique	
3 A	CAPS	
30 A	Principal	Boîte à fusible de relais principal (compartiment moteur)
30 A		

ENTRETIEN DE LA MOTOMARINE

Sortir la motomarine de l'eau tous les jours.

Entretien d'après-utilisation

Rinçage du système d'échappement

Le rinçage du système d'échappement doit être fait quotidiennement si la motomarine est utilisée en eau salée ou souillée.

Voir la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

REMARQUE: Sur les modèles suralimentés, le refroidisseur intermédiaire est rincé au même moment.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée

Lorsque la motomarine est utilisée en eau souillée, et particulièrement en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires pour la protéger, tout comme ses composants.

Rincer la cale de la motomarine à l'eau douce.

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer la cale; **NE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION** (avec un boyau d'arrosage par exemple).

Une pression élevée pourrait causer des dommages aux systèmes électriques ou mécaniques.

⚠ ATTENTION Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

AVIS Si le rinçage de la motomarine, le rinçage du système d'échappement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits lorsque la motomarine est utilisée en eau salée, cette dernière sera endommagée, tout comme ses composants. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil.

Nettoyage de la motomarine

Carrosserie et coque

À l'occasion, laver la coque et les différents composants de la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquer une cire non abrasive telle une cire à la silicone.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ni de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole.

On peut éliminer les taches sur le siège et les surfaces de fibre de verre au moyen du produit « Knight's Spray-Nine⁺ » de Korkay System Ltd ou l'équivalent.

Pour nettoyer les tapis, utiliser le produit Citrus Base Cleaner de 3M^{MC} (canette aérosol de 24 oz) ou l'équivalent.

Respecter l'environnement; veiller à ne déverser aucune quantité de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier périodiquement la goupille de verrouillage du ou des sièges et serrer au besoin. S'assurer que le ou les sièges s'enclenchent bien.

 **AVERTISSEMENT**

Ne jamais appliquer de protecteur à plastique ou à vinyle sur le tapis ou le siège puisque cela les rendrait glissants et que les occupants pourraient tomber de la motomarine.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Remisage

⚠ AVERTISSEMENT

Puisque le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo d'inspecter l'intégrité du système d'alimentation comme l'indique le tableau d'inspection périodique.

Dans le cas du remisage, on recommande que la motomarine soit révisée par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo; toutefois, les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

REMARQUE: Effectuer les opérations dans l'ordre indiqué dans cette section.

AVIS Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Protection du système d'alimentation

On peut ajouter un stabilisateur de carburant Sea-Doo XPS (ou l'équivalent) dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

AVIS On recommande fortement d'ajouter le stabilisateur d'essence au moment du remisage pour protéger les composants du système d'alimentation. Ajouter le stabilisateur avant de lubrifier le moteur et de remplir le réservoir de carburant pour protéger les composants du système d'alimentation contre la formation de vernis.

Pour connaître la procédure de ravitaillement, consulter la section *RAVITAILLEMENT*.

Lubrification du câble d'accélérateur

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.

Rinçage du système d'échappement

Procéder de la façon décrite dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Vidange de l'huile à moteur et du filtre

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre devraient être effectués par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

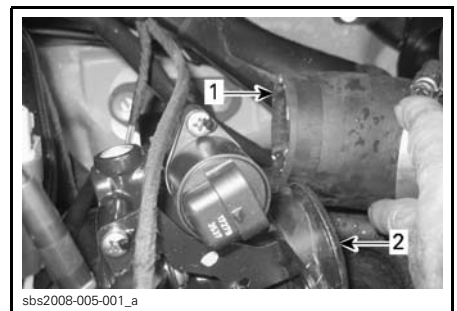
Protection du refroidisseur intermédiaire

Modèle RXP-X 255

Il est important de faire sortir du refroidisseur externe toute l'eau qui peut s'être accumulée en raison de la condensation.

Procéder comme suit:

1. Retirer le boyau d'admission du carter de papillon.



1. Boyau d'admission (provenant du refroidisseur intermédiaire)
2. Carter de papillon

2. Démarrer le moteur et faire monter le régime du moteur à 4000 tr/mn à plusieurs reprises.

REMARQUE: S'assurer qu'aucune matière étrangère n'est aspirée par le système d'admission d'air, sinon le moteur pourrait subir de graves dommages.



sbs2008-005-002

EAU EXPULSÉE DU REFROIDISSEUR INTERMÉDIAIRE

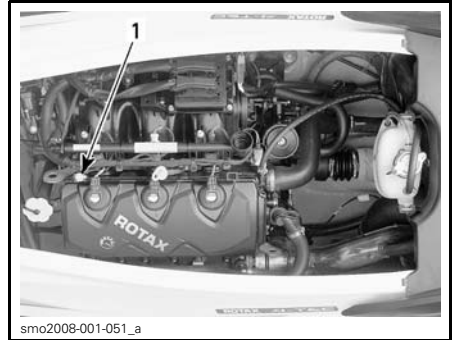
3. Arrêter le moteur.
4. Bien lubrifier le carter de papillon à l'intérieur comme à l'extérieur.
5. Nettoyer tout lubrifiant sur la bride du boyau d'admission de carter de papillon.
6. Relier le boyau d'admission au carter de papillon.

Lubrification du carter de papillon

Lubrifier le carter de papillon avec du lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.

Utiliser le raccord situé dans le compartiment moteur.

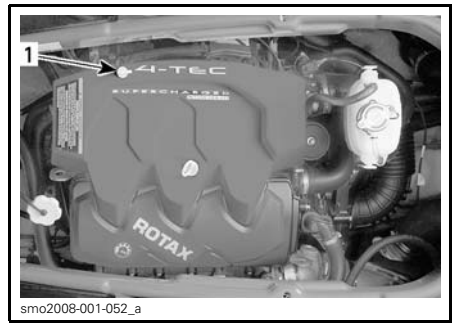
Le moteur **étant arrêté**, vaporiser du lubrifiant pendant au moins 3 à 5 secondes pour assurer une bonne lubrification.



smo2008-001-051_a

MODÈLES SANS COUVERCLE DE MOTEUR

1. Raccord



smo2008-001-052_a

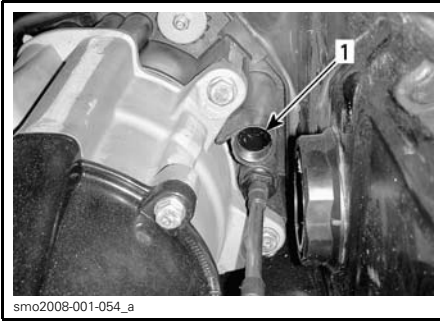
MODÈLES MUNIS D'UN COUVERCLE DE MOTEUR

1. Raccord

Protection du système d'échappement

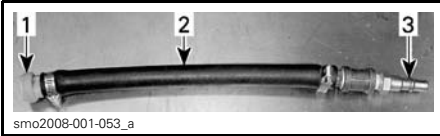
Le système d'échappement se vide automatiquement, mais le refroidisseur intermédiaire (moteurs suralimentés) et le collecteur d'échappement doivent être vidangés pour éviter qu'ils ne soient endommagés.

Au moyen du raccord de rinçage situé sur le support de turbine, injecter de l'air comprimé (environ 379 kPa) dans le système jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule par la turbine.



1. Raccord de rinçage — l'emplacement peut être différent

Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



TYPIQUE

1. Adaptateur de raccord de rinçage
2. Boyau 12.7 mm
3. Adaptateur mâle de boyau d'air

AVIS Si le refroidisseur intermédiaire (moteurs suralimentés) et le collecteur d'échappement ne sont pas vidangés, ils pourraient être sérieusement endommagés.

Enlever les outils spéciaux.

Lubrification interne du moteur

Enlever le cache-moteur (selon le modèle).

Enlever les bobines d'allumage; consulter la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Enlever les bougies; consulter la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Vaporiser du lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent dans les trous de bougies.

Pour empêcher l'injection de carburant et désactiver l'allumage lors du lancement du moteur, enfoncer complètement la manette d'accélérateur et la **RETENIR** contre le guidon.

Pour lancer le moteur de quelques tours, enfoncer le bouton de démarrage/d'arrêt. L'huile sera ainsi étalée sur la paroi des cylindres.

Appliquer le lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies, puis remettre les bougies dans le moteur. Consulter la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Installer les bobines d'allumage; consulter la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Liquide de refroidissement du moteur

Si le liquide de refroidissement n'est pas remplacé, en vérifier la densité.

Le remplacement et la vérification de la densité de l'antigel devraient être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

REMARQUE: Remplacer l'antigel toutes les 200 heures ou aux 2 ans pour éviter qu'il se détériore.

AVIS Lorsque la densité de l'antigel est inadéquate, le mélange peut geler dans le système de refroidissement si on remise la motomarine là où le point de congélation est atteint. Le moteur pourrait alors être sérieusement endommagé.

Dépose et charge de la batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Nettoyage de la cale

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et un détergent ou un produit de nettoyage prévu à cet effet. Rincer à fond. Soulever l'avant de la motomarine pour vider complètement la cale.

Nettoyage de la carrosserie et de la coque

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Pour les réparations du gelcoat, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. Remplacer toute étiquette et tout autocollant endommagé.

Traitement anticorrosion

Essuyer tout résidu d'eau dans le compartiment moteur.

Vaporiser du lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent sur les composants métalliques du compartiment moteur.

AVERTISSEMENT

Ne pas lubrifier l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.

Réparation et protection de la carrosserie et de la coque

Advenant toute réparation de la carrosserie ou de la coque, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. Pour appliquer une peinture de retouche sur une pièce métallique, utiliser de la peinture en aérosol BRP.

Protection de la motomarine

Appliquer une cire marine de qualité sur la carrosserie.

Le siège et la rallonge de siège devraient être partiellement ouverts. On évitera ainsi toute condensation et possiblement la corrosion à l'intérieur du compartiment moteur.

Si la motomarine est remise à l'extérieur, la couvrir d'une bâche pour empêcher que les rayons du soleil et l'accumulation de saleté abîment les composants de plastique et le fini ainsi que pour prévenir l'accumulation de poussière.

AVIS On ne devrait jamais laisser la motomarine dans l'eau pendant la période de remisage. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil. Ne jamais remiser la motomarine dans un emballage de plastique.

Préparation pré-saisonnière

Se référer au *TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE* pour effectuer la préparation pré-saisonnière.

Effectuer toutes les tâches dans la colonne intitulée aux 100 heures ou chaque année.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

REMARQUE: Il est fortement recommandé qu'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo effectue les rappels sécuritaires en même temps que la préparation pré-saisonnière.

 **AVERTISSEMENT**

N'effectuer que les opérations indiquées dans le *TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE*. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans le présent guide. À moins d'indication contraire, il faut arrêter le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de procéder à l'entretien. Il est possible que les composants à l'intérieur du compartiment moteur soient chauds. Lorsque les composants ne semblent pas être en bon état, les remplacer par des pièces d'origine BRP ou un équivalent approuvé).

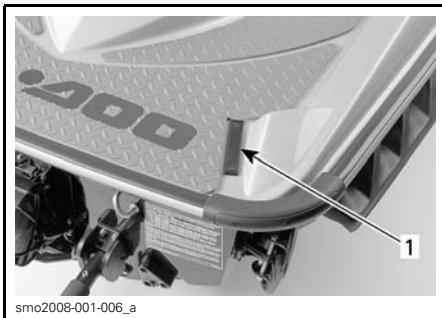
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION

Les principaux composants de la motomarine (moteur et coque) sont identifiés par des numéros de série. Il pourrait être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer la motomarine en cas de vol.

Numéro d'identification de la coque

Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) est à l'arrière de la motomarine, sur le marchepied.



TYPIQUE

1. Numéro d'identification de la coque (N.I.C.)

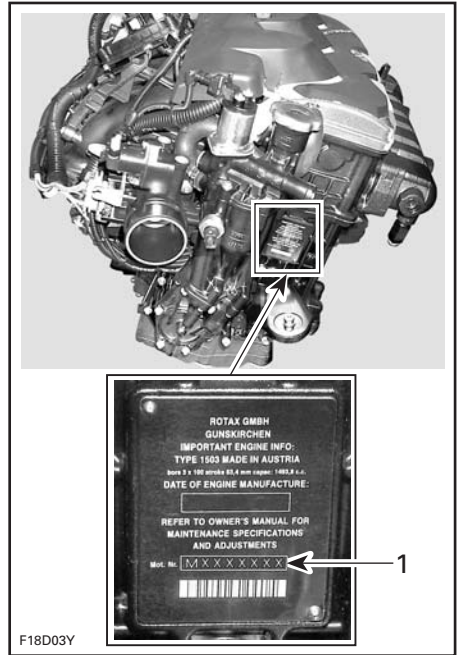
Le numéro d'identification de la coque comprend 12 caractères:

YDV	12345	L	4	95	
					Année modèle
					Année de production
					Mois de production
					Numéro de série (des lettres peuvent également être utilisées)
					Manufacturier

Numéro d'identification du moteur

REMARQUE: Voir la section *FICHES TECHNIQUES* pour savoir quel moteur se trouve dans un modèle donné.

Le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) est sur l'avant du moteur.



TYPIQUE

1. Numéro d'identification du moteur (N.I.M.)

INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT

REMARQUE: L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à allumage par étincelle (SI).

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motomarines doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de 1999 et les certifier auprès de la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque véhicule une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques du moteur.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les motomarines Sea-Doo fabriquées à partir de 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier le moteur d'une façon qui en changerait la puissance ou augmenterait les niveaux d'émission au-delà des caractéristiques prédéterminées du fabricant.

Entre autres exceptions à ces mesures, on trouve les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de son moteur afin de maintenir des niveaux d'émissions conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier ni laisser quiconque modifier le moteur d'une façon qui en changerait la puissance ou augmenterait les niveaux d'émission au-delà des caractéristiques prédéterminées du fabricant.

Réglementation de la EPA sur les émissions

Toutes les motomarines Sea-Doo fabriquées par BRP à partir de 1999 ont reçu la certification de la EPA. Elles sont conformes aux exigences de la réglementation sur le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motomarines. Cette certification est conditionnelle à certains réglages effectués selon les normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer à la marche à suivre du fabricant et, si possible, revenir à la première intention de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des réglages relatifs aux exigences de la EPA sur les émissions d'échappement des produits marins. Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, contacter les ressources suivantes:

COURRIER :

U.S. Environmental Protection Agency
Office of Transportation and Air Quality
1200 Pennsylvania Ave. NW
Mail Code 6403J
Washington D.C. 20460

SITE INTERNET DE LA EPA:

<http://www.epa.gov/otaq>

COURRIEL DE LA EPA:

otaqpublicweb@epa.gov

FICHES TECHNIQUES

MOTOMARINE		RXP-X 255
MOTEUR		
Type		Rotax® 1503 4-TEC ^{MC} , Simple arbre à cames en tête (SACT)
		173 kW
Nombre de cylindres		3
Nombre de soupapes		12 soupapes (4 par cylindre) à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)
Cylindrée		1 494 cm ³
Admission	Type	Suralimenté à refroidisseur intermédiaire externe
	Carter de papillon	52 mm
Alésage		100 mm
Course		63.4 mm
Taux de compression		8.4:1
Refroidissement		Circuit fermé
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Allumage		Numérique à induction
Démarreur		Électrique
Batterie		12 V, 30 A•h. à électrolyte
Bougie	Marque et type	NGK, DCPR8E
	Écartement des électrodes	0.75 mm
PROPULSION		
Système de propulsion		Prise directe Sea-Doo®
Turbine	Type	Débit axial, monophasée. Moyeu large avec stator à 10 ailettes
	Matériau	Aluminium
Hélice		Acier inoxydable
Transmission	Type	Prise directe, marche avant/point mort/marche arrière
VTS	Type	Électrique

MOTOMARINE		RXP-X 255
DIMENSIONS ET POIDS		
Longueur		307 cm
Largeur		122 cm
Hauteur		116 cm
Poids (à sec)		351 kg
CHARGE		
Nombre de places		2 (voir la limite de charge)
Capacité de rangement		40.3 L
Limite de charge (occupants et bagages)		181 kg
LIQUIDES		
Essence	Type	Sans plomb
	Indice d'octane minimal	En Amérique du Nord: (87 (RON + MON)/2) Ailleurs: 92 RON
	Indice d'octane recommandé pour un rendement optimal	En Amérique du Nord: (91 (RON + MON)/2) Ailleurs: 95 RON
	Contenance du réservoir	60 L
Huile à moteur	Type	Huile semi-synthétique XPS (grade d'été). Consulter la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> pour plus de détails
	Contenance	3 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre
Système de refroidissement	Liquide de refroidissement	Éthylène glycol 50%/50% antigel et eau déminéralisée. Liquide de refroidissement contenant des agents anticorrosion pour les moteurs d'aluminium à combustion interne
	Contenance	5.5 L en tout

MOTOMARINE		GTS PRO
MOTEUR		
Type		Rotax® 1503 4-TEC ^{MC} . Simple arbre à cames en tête (SACT)
		96 kW
Nombre de cylindres		3
Nombre de soupapes		12 soupapes (4 par cylindre) à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)
Cylindrée		1 494 cm ³
Admission	Type	À aspiration naturelle
	Carter de papillon	52 mm
Alésage		100 mm
Course		63.4 mm
Taux de compression		10.6:1
Refroidissement		Circuit fermé
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Allumage		Numérique à induction
Démarreur		Électrique
Batterie		12 V, 30 A•h. à électrolyte
Bougie	Marque et type	NGK, DCPR8E
	Écartement des électrodes	0.75 mm
PROPULSION		
Système de propulsion		Prise directe Sea-Doo®
Turbine	Type	Débit axial, monophasée. Moyeu large avec stator à 10 ailettes
	Matériau	Composite/aluminium
Hélice		Acier inoxydable
Transmission		Prise directe, marche avant/point mort/marche arrière

MOTOMARINE		GTS PRO
DIMENSIONS ET POIDS		
Longueur		323 cm
Largeur		125 cm
Hauteur		117 cm
Poids (à sec)		333 kg
CHARGE		
Nombre de places		3 (voir la limite de charge)
Capacité de rangement		46.8 L
Limite de charge (occupants et bagages)		273 kg
LIQUIDES		
Essence	Type	Sans plomb
	Indice d'octane minimal	En Amérique du Nord: (87 (RON + MON)/2) Ailleurs: 92 RON
	Contenance du réservoir	60 L
Huile à moteur	Type	Huile semi-synthétique XPS (grade d'été). Consulter la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> pour plus de détails
	Contenance	3 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre
Système de refroidissement	Liquide de refroidissement	Éthylène glycol 50%/50% antigel et eau déminéralisée. Liquide de refroidissement contenant des agents anticorrosion pour les moteurs d'aluminium à combustion interne
	Contenance	5.5 L en tout

REMARQUE: BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses motomarines, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les motomarines déjà fabriquées.

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. Cordon d'attache enlevé.
 - Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
2. Fusible grillé: principal, démarreur électrique ou ECM.
 - Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).
3. Batterie déchargée.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique qui peut occasionner de graves brûlures. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

4. Raccords de la batterie corrodés ou faux contact. Mauvaise mise à la masse.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
5. Moteur noyé d'eau.
 - Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
6. Sonde ou ECM défectueux.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
7. Turbine grippée.
 - Essayer de la nettoyer. Sinon, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
8. L'ECM ne reconnaît pas la clé D.E.S.S.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT

1. Raccords de câbles de batterie desserrés.
 - Vérifier/nettoyer/resserrer.
2. Batterie déchargée ou faible.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
3. Démarreur usé.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS

1. Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.
 - Remplir. Vider et remplir d'essence neuve.
2. Bougies encrassées ou défectueuses.
 - Remplacer.

LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS (suite)

3. Fusible grillé.

- Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).

4. Moteur noyé d'eau.

- Se référer à *MOTEUR NOYÉ D'EAU* dans la section *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.

5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

6. Pompe à essence défectueuse.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE, DES PROBLÈMES D'INJECTION OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

1. Bougies usées, défectueuses ou encrassées.

- Remplacer.

2. Essence : viciée, contaminée d'eau ou niveau trop bas.

- Vider ou remplir.

3. Bobine(s) d'allumage défectueuse(s).

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

4. Injecteurs bouchés.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

FUMÉE AU NIVEAU DU MOTEUR

1. Niveau d'huile trop élevé.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

2. Infiltration d'eau, fuite de liquide de refroidissement ou joint de culasse endommagé.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

3. Dommages internes au moteur.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

SURCHAUFFE DU MOTEUR

1. Système d'échappement bouché.

- Rincer le système d'échappement.

2. Niveau de liquide de refroidissement trop bas.

- Voir la section *LIQUIDES*.

SURCHAUFFE DU MOTEUR (suite)

- 3. Adaptateur de tuyau à branchement rapide laissé dans le raccord de rinçage.**
 - *Retirer l'adaptateur du raccord de rinçage et faire l'essai de la motomarine. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE

- 1. Niveau d'huile du moteur trop élevé.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
- 2. Étincelle faible.**
 - *Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE.*
- 3. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**
 - *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE dans les OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
- 4. Injecteurs bouchés.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
- 5. Faible pression d'essence.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
- 6. Eau dans l'essence.**
 - *Vider et remplir.*
- 7. Moteur endommagé par une ingestion d'eau.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

LA MOTOMARINE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

- 1. Admission d'eau de la turbine bouchée.**
 - *Nettoyer. Voir la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
- 2. Hélice ou bague d'usure endommagée.**
 - *Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
- 3. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**
 - *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE dans les OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
- 4. Compresseur et/ou refroidisseur intermédiaire défectueux (moteurs suralimentés).**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

- 1. Algues ou débris pris autour de l'hélice.**
 - *Nettoyer et vérifier s'il y a des bris.*
- 2. Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION (suite)

3. Infiltration d'eau dans la turbine, ce qui provoque le grippage des roulements.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

EAU DANS LA CALE

1. Défectuosité du siphon de cale.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Un système contrôle les composants du SGM (système de gestion du moteur) et certaines pièces du système électrique. Lorsqu'un problème survient, ce système envoie des messages visuels grâce à l'indicateur multifonctionnel ou des messages sonores grâce à un avertisseur, afin d'informer le conducteur d'une situation particulière.

Lorsque des pannes mineures se produisent, la panne et le message/timbre sonore disparaissent automatiquement dès que la condition n'existe plus.

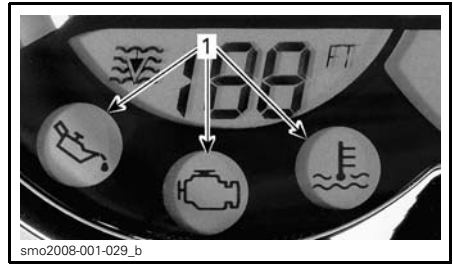
Pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule, essayer de relâcher l'accélérateur et de laisser le moteur revenir au ralenti. Si cela ne fonctionne pas, essayer de retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur puis de l'installer de nouveau.

Le système électronique réagira différemment selon le type de panne. Dans un cas de panne grave, le moteur pourrait ne pas démarrer. Dans d'autres cas, le moteur fonctionnera en mode d'urgence.

Lorsqu'une panne se produit, consulter dès que possible un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour qu'une inspection soit faite.

Voyants et affichage

Les voyants et l'affichage fournissent de l'information au conducteur concernant une condition particulière ou une anomalie.



smo2008-001-029_b

TYPIQUE







1. Voyants



smo2008-001-026_a

TYPIQUE

1. Affichage

VOYANTS (ALLUMÉS)	MESSAGES	DESCRIPTION
	ENTRET	Rappel d'entretien
	(12 V HAUT/FAIBLE)	Tension élevée ou faible de la batterie
	BAS NIVEAU D'ESSENCE	Bas niveau d'essence
	H-TEMP (échappement ou moteur)	Surchauffe du moteur ou du système d'échappement
	VER MOT	Vérification du moteur
	HUILE	Basse pression d'huile
-	ENTRETIEN COMPRESSEUR	Entretien du compresseur volumétrique requis
-	CAPTEUR	Défaillance du capteur (équipement électronique de la motomarine)
-	CLE	Clé D.E.S.S. inadéquate
-	CLE APP	Clé d'apprentissage active

AVIS Le moteur peut subir de graves dommages s'il fonctionne lorsque la pression d'huile est basse.

Codes de l'avertisseur sonore

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
1 long bip (lorsqu'on installe le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur)	Mauvaise connexion du système D.E.S.S. Réinstaller correctement le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
	Clé D.E.S.S. inadéquate Utiliser la clé D.E.S.S. programmée pour la motomarine.
	Clé D.E.S.S. défectueuse. Utiliser une autre clé D.E.S.S. programmée.
	Cordon d'attache souillé d'eau salée. Nettoyer le capuchon du cordon d'attache pour éliminer l'eau salée.
	Interrupteur coupe-circuit du moteur défectueux. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
	Fonctionnement inadéquat de l'ECM ou faisceau de fils défectueux. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
	1 court bip suivi de 1 long bip
4 courts bips à différents intervalles pendant 4 heures	Cordon d'attache laissé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur sans qu'on ne démarre le moteur ou après avoir arrêté le moteur. Retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur pour éviter que la batterie se décharge.
Bip de 2 secondes toutes les 15 minutes	Motomarine chavirée. Redresser la motomarine. Consulter <i>OPÉRATIONS SPÉCIALES</i> .
	Défectuosité du système de gestion du moteur. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
Bip de 2 secondes toutes les 5 minutes	Bas niveau de carburant. Remplir le réservoir de carburant. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
	Défectuosité de la sonde ou du circuit de niveau de carburant. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
Signal continu	Température élevée du liquide de refroidissement du moteur. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> .
	Température élevée des gaz d'échappement. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
	Pression d'huile à moteur faible. Arrêter le moteur dès que possible. Vérifier le niveau d'huile et rectifier. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Si l'avertisseur retentit continuellement, arrêter le moteur dès que possible.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTOMARINES SEA-DOO® 2011

1. PORTÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP »)* garantit ses motomarines Sea-Doo de l'année modèle 2011 vendus par les concessionnaires BRP autorisés (tel que défini ci-après) dans les cinquante états des États-Unis et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et dans les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BRP installés par un concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison de la motomarine Sea-Doo bénéficient de la même garantie que la motomarine.

BRP équipe certaines motomarines Sea-Doo 2011 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le fabricant du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau;
- Les dommages liés au revêtement colloïdal incluant entre autres les boursouffures ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouffures, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour les périodes suivantes:

1. Utilisation privée: DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.
2. Utilisation commerciale: QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

Pour les motomarines Sea-Doo 2011 vendus à des résidents des États-Unis, et pour les motomarines Sea-Doo 2011 produits pour la vente dans l'état de la Californie et initialement vendus à des résidents des états de la Californie, une couverture additionnelle est offerte sur certaines composantes. Voir la version anglaise de cette garantie limitée pour les détails.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- La motomarine Sea-Doo 2011 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- La motomarine Sea-Doo 2011 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2011 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire autorisé BRP et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée BRP, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Au CANADA

Bombardier Produits Récréatifs inc.

Groupe d'assistance à la clientèle Sea-Doo®

75 rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke (QC) J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

*Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2010 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2011

1. PORTÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. («BRP») * garantit ses MOTOMARINES SEA-DOO année modèle 2011 vendues par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (défini ci-dessous) hors du Canada, des États-Unis et des pays membres de la l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), de la Turquie et des pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (ce qui comprends la Fédération de Russie et certains pays de l'ancienne URSS) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et dans les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; (3) ou la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BRP installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison de la motomarine bénéficient de la même garantie que la motomarine.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLI-CITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉ-SENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCER-NER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des condi-tions de garantie à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la pré-sente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;

- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou affecte de manière défavorable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un accident, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant entre autres mais sans y restreindre les défauts, boursouflures, craquements ou rainures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

1. DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- La motomarine Sea-Doo 2011 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2011 doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2011 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside.
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions

locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à BRP.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et la Russie, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tél.: +32-9-218-26-00

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3
Tél. : 819 566-3366

*Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2010 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce enregistrée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, POUR LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2011

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc («BRP»)* garantit ses MOTOMARINES SEA-DOO année modèle 2011 vendus par des distributeurs/concessionnaires BRP autorisés («Distributeurs/Concessionnaires») dans les pays membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), en Turquie et dans les pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (ce qui comprends la Fédération de Russie et certains pays de l'ancienne URSS), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; (3) ou la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine de marque SEA-DOO installés par un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la MOTOMARINE SEA-DOO 2011 bénéficient de la même garantie que la motomarine.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou affecte de manière défavorable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un évènement extérieur, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un accident, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant entre autres mais sans y restreindre les défauts, boursouflures, craquements ou rainures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: la date de livraison au premier acheteur au détail ou; la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

1. Vingt quatre mois (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- La motomarine Sea-Doo 2011 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un **Distributeur/Concessionnaire** BRP autorisé à distribuer des produits SEA-DOO dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2011 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2011 doit être achetée dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine SEA-DOO® neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées.

La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe (autres que la Scandinavie), le Moyen-Orient, l'Afrique, la Turquie, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe support à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tél.: +32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande
Tél.: +358 16 3208 111

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

*Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2010 Bombardier Produits Récréatifs inc.. Tous droits réservés.

®Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées pour des raisons liées à la sécurité et à la garantie. En outre, BRP et ses sociétés affiliées peuvent se servir de leur liste de clients pour transmettre des documents de marketing et de promotion portant sur les produits de BRP et les produits connexes.

Pour exercer votre droit de consulter ou de corriger les renseignements qui vous concernent, ou pour être retiré de la liste de destinataires du marketing direct, veuillez communiquer avec BRP.

Par courriel: privacyofficer@brp.com

Par la poste: BRP
Conseiller Juridique Principal, la protection
des renseignements personnels
726 St-Joseph
Valcourt, QC
Canada
J0E 2L0

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire de l'embarcation, veuillez aviser BRP:

- Postez une des cartes ci-après à une des adresses indiquées plus bas;
- **Amérique du Nord seulement:** appelez au 715 848-4957 (É.-U.) ou au 819 566-3366 (Canada); ou
- Contactez un concessionnaire ou distributeur BRP autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

EMBARCATION VOLÉES: Si votre motomarine est volée, avisez le Service de garantie du distributeur de votre région. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle il a été volé.

Pour l'Amérique du Nord

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3

Pour la Scandinavie

BRP FINLAND OY

Département de service
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi

Autres endroits dans le monde sauf la Scandinavie

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne Suisse

***Cette page est
blanche intentionnellement***

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro de modèle					N° d'identification du véhicule (V.I.N.)				

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

_____			NOM			
N° _____		RUE _____		APP. _____		
VILLE _____		ÉTAT OU PROVINCE _____		CODE POSTAL _____		
PAYS _____			TÉLÉPHONE _____			
_____			NOM			
N° _____		RUE _____		APP. _____		
VILLE _____		ÉTAT OU PROVINCE _____		CODE POSTAL _____		
PAYS _____			TÉLÉPHONE _____			
_____						ADRESSE COURRIEL

IV00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro de modèle					N° d'identification du véhicule (V.I.N.)				

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

_____			NOM			
N° _____		RUE _____		APP. _____		
VILLE _____		ÉTAT OU PROVINCE _____		CODE POSTAL _____		
PAYS _____			TÉLÉPHONE _____			
_____			NOM			
N° _____		RUE _____		APP. _____		
VILLE _____		ÉTAT OU PROVINCE _____		CODE POSTAL _____		
PAYS _____			TÉLÉPHONE _____			
_____						ADRESSE COURRIEL

IV00A2F

NUMÉRO DE MODÈLE DE LA
MOTOMARINE _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DE LA COQUE (**N.I.C.**) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (**N.I.M.**) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

**Date d'expiration
de la garantie** _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire Sea-Doo autorisé
au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE



219 000 753

CA

OPERATOR'S GUIDE, RXP-X / GTS PRO / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, RXP-X / GTS PRO / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.